

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE)

■ MC Alger-Real Bangui l'ES Sétif exempt

Lire en page 24



HASRUL SANI MUJTABAR, AMBASSADEUR DE MALAISIE AU MIDI LIBRE

■ «La Malaisie est prête à transférer ses technologies»

Lire en page 5

EN ATTENDANT LE CONGRÈS NATIONAL

Les communaux sursoient à leur grève

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1148 Mardi 21 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BELCOURT (ALGER)

Une voiture prend feu sur la Moutonnière

Page 7

Absence de chauffage

DES ÉCOLIERS DANS

DES CLASSES

GLACIALES

Lire page 4

PH/D. R.

Publicité

Les véritables abonnements

Vous aussi parlez **21h** à **2400** DA/mois seulement

www.djezzymetlespointssurlesy.com



Gratuités :

Recevez 270 minutes d'appels gratuits vers tous les réseaux nationaux 24h/24 et 1000 minutes d'appels gratuits vers le réseau OTA entre 00H et 18H, inclus dans l'abonnement Classic 4H30.

Tarifs :

De 00H à 18H : 0DA vers le réseau OTA*, 7DA vers les autres réseaux nationaux.

De 18H à 00H : 7DA** vers tous les réseaux nationaux.

* A hauteur de 1000 minutes.

** Prix applicable également après épuisement de la gratuité vers tous les réseaux nationaux.

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

Midi Libre N° 1148 Mardi 21 décembre 2010 - 40010

EXÉCUTION DES CONTRATS DE PERFORMANCE DE 51 ENTREPRISES DE TP

Le CPA et la BDL injectent 120 milliards DA

La Société des participations de l'État Travaux publics (SGP-SINTRA) a signé, hier, à Alger deux conventions cadres avec le CPA et la BDL sur l'accompagnement financier des entreprises relevant du portefeuille de la SGP dans l'exécution de leurs contrats de performance.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En vertu de cette convention, le CPA) et la BDL prennent désormais en charge le plan de développement des 51 entreprises et bureaux d'études de la SGP-SINTRA pour un montant global de 120 milliards de dinars, a annoncé le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, dans une allocution lors de la cérémonie de signature. Sur ces 120 milliards DA alloués, 50 milliards seront destinés à l'assainissement financier des entreprises bénéficiaires, 68 milliards pour la modernisation des outils de réalisation et 2 milliards pour le volet formation, selon Amar Ghoul. En parallèle, chacune des entreprises de la SGP-SINTRA est tenue par un contrat de performance fixant, entre autres, les objectifs annuels à atteindre, le programme du secteur



Pm/Midi Libre

pour les cinq prochaines années et les spécificités de chaque entreprise, a-t-il ajouté. De leur côté, les deux banques signataires de la convention ont élaboré un cahier des charges définissant les conditions et les modalités de cet accompagnement financier qui s'étalera sur le quinquennat 2010-2014. La conclusion de cette convention s'inscrit dans le cadre de la décision des pouvoirs publics d'accorder

aux moyens nationaux de réalisation plus de considération et d'encouragement en vue d'améliorer leur participation à l'exécution des programmes d'investissements publics, a en outre noté le ministre. Cette décision, prise au lendemain de l'annonce du nouveau programme de grands investissements publics pour la période 2010-2014, doté d'une enveloppe de 286 milliards de dollars, devrait

permettre, selon le ministre, de relancer les capacités nationales de production et de sauvegarder l'emploi.

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, présent à la cérémonie, a souligné que la mise en oeuvre de la convention « permettra de sauvegarder plus de 40.000 postes d'emploi, alors que plusieurs entreprises publiques des travaux publics étaient menacées de dissolution ». S'agissant du suivi de l'exécution de la convention, trois niveaux de contrôle ont été définis. Le premier consiste en la mise en place d'un comité SGP-banques de suivi, le second niveau est assuré par des structures internes de contrôle au sein de chaque entreprise et le troisième niveau est assuré par un organisme de contrôle présidé par le Premier-ministre, a-t-on expliqué lors de la cérémonie. La SGP-SINTRA est composée de 42 entreprises de réalisation ainsi que de 9 bureaux d'études et des laboratoires de contrôle et de suivi des projets routiers. Les documents des deux conventions ont été paraphés par le président du directoire de la SGP-SINTRA, Mohamed Bendahmane, et les P-dg du CPA et de la BDL, Mohamed Djellab et Mohamed Arslane Bachtarzi.

L. B.

VERS UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA PRODUCTION EN 2011

Concurrencer la datte tunisienne

PAR AMAR AOUIMER

Les opérateurs économiques algériens spécialisés dans la production de dattes, la fameuse "Deglet Nour" de Tolga (wilaya de Biskra) vont redoubler d'efforts pour pulvériser le volume de production et dégager, ainsi, des quantités appréciables pour l'exportation sachant que le label algérien est bien prisé dans le marché euroméditerranéen.

La production algérienne de dattes pour la campagne phoenicicole 2009-2010 devrait dépasser les 6,5 millions de quintaux récoltés en 2008-2009 pour atteindre les 7,1 millions de quintaux, a indiqué récemment le ministère de l'Agriculture et du développement rural. La production actuelle devrait donc représenter une croissance de rendements par arbre de l'ordre de 10% comparée à la campagne 2008/2009. C'est ainsi que L'Algérie se fixe pour objectif, au cours de la période 2009-2014, d'atteindre une production annuelle de l'ordre de 9 millions de quintaux.

Et il s'agit de relever ce défi pour faire face à la concurrence des dattes tunisiennes et

accroître ses parts de marché dédiées à l'exportation. Riche en vitamines et en fibres, la datte figure en bonne place des fruits bénis par la diététique. Accentué par la mode du halal en Europe, l'engouement qu'elle suscite à l'étranger accentue la concurrence féroce entre les producteurs algériens et tunisiens. Si l'Algérie, qui dispose d'un patrimoine phoenicicole important, affiche une production annuelle de plus de 7,1 millions de quintaux, durant cette campagne, la Tunisie, avec seulement 145.000 tonnes par an, est le quatrième exportateur mondial, derrière l'Égypte, l'Iran et l'Irak.

L'Algérie qui s'apprête à participer au salon international des fruits et légumes frais "Fruit Logistica 2011" prévu à Berlin (Allemagne) du 6 au 9 février 2011, est en passe de devenir leader dans les secteurs de la phoeniculture en ce sens que plus de 14 millions de palmiers de la région de Tolga peuvent assurer une production annuelle allant crescendo, tant la rentabilité et l'entretien des palmeraies, ainsi que leur arrosage périodique sont bien synchronisés.

Estimant que la production de Tolga est la meilleure au monde, l'Algérie, avec son million de palmiers producteurs de la reine des dattes, se sent, à juste titre, lésé. Et c'est pourquoi, les producteurs algériens n'ont pas cessé de dénoncer des trafics aux frontières qui mettent en péril la filière en général et la Deglet Nour et la Tolga en particulier. Certains accusent les Tunisiens de commercialiser en Europe ces dattes algériennes, en y apposant leur label et les soupçonnent d'être en cheville avec des exportateurs français pour asseoir un monopole de la datte. Les Tunisiens se défendent, en estimant que le premier client de la Tunisie est le Maroc, suivi de la France, des pays du Golfe et des marchés émergents, tels que la Russie, la Turquie, l'Asie du Sud-est et l'Inde. Mais aussi paradoxal soit-il, la France, sans être producteur, est un important exportateur (?). Certes au-delà de cette concurrence féroce, le marché de la datte est stratégique pour l'économie des deux pays. En Tunisie, il représente 16% des exportations agricoles globales, juste après l'huile d'olive et les produits de la mer.

L'Algérie, elle, a exporté en 2009 plus de 15.000 tonnes, soit 2,5 % de sa production, pour une valeur de 14 millions d'euros. Les nouvelles plantations, le rajeunissement des palmiers dattiers, la mise en place d'une traçabilité des produits, la certification de ses produits et l'amélioration des conditions de stockage vont permettre à l'Algérie d'améliorer davantage sa production et les parts de parts dédiées à l'international au cours des cinq prochaines années. Salim Haddoud, président du Comité interprofessionnel de la datte, a affirmé dernièrement que le pays va quintupler ses exportations d'ici à 2014 à la faveur d'une refonte de la chaîne logistique et des conditions de transport.

Des investisseurs des Pays-Bas souhaitent importer des quantités importantes de dattes algériennes dont les consommateurs de Hollande sont toujours friands et sollicitent ce produit de haute qualité, à savoir "Deglet Nour" d'Algérie, la meilleure du monde, selon des observateurs et des connaisseurs des produits agricoles et agroalimentaires.

A. A.

CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DES PME

Les efforts de l'État soulignés

PAR INES AMROUDE

Le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC PME), Zaïm Bensaci, a salué hier à Alger, les efforts considérables de l'État dans la préservation et le développement de l'économie nationale. « Nous saluons, aujourd'hui, le retour de l'Etat dans son rôle de stratège et de grand ordonnateur du développement national », a-t-il souligné lors de la 5^e Assemblée générale ordinaire du CNC PME. Cette rencontre a vu la participation du président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès, du secrétaire général du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Dris Tandjaoui et de représentants d'organisations patronales et associations professionnelles. Bensaci a appelé, dans ce contexte, les différents intervenants dans le domaine entrepreneurial avec ses deux composantes publique et privée, à rallier et à soutenir cette dynamique qui permettra d'aboutir à l'édification d'une économie diversifiée et

hors hydrocarbures. Selon lui, le programme national de mise à niveau qui ambitionne de toucher plus de 20.000 entreprises durant le quinquennat 2010-2014, et l'important budget qui lui a été alloué (plus 380 milliards de DA), renseignent sur l'importance qu'accorde l'État au développement et à l'épanouissement des firmes algériennes. Il a estimé, à ce sujet, que la mise à niveau doit être perçue comme « un processus global » qui concernera tous les secteurs d'activité et agir directement sur l'environnement des entreprises. De son côté, Mohamed Seghir Babès a affirmé que la création, par le CNES du Comité "ad hoc" chargé de

réfléchir sur la problématique de « développement de la PME et de renforcement de ses capacités est une autre preuve de l'intérêt particulier de l'Etat au développement des entreprises nationales tous types confondus ». Les travaux menés par ce comité permettront de mieux identifier les besoins des entreprises algériennes, notamment dans le domaine de la mise à niveau et contribuer ainsi à une application efficiente du programme national y affèrent. Il a indiqué, par ailleurs, qu'« une réflexion est en cours sur la refondation du Cnes, autant sur les plans organisationnel, fonctionnel que de sa composante », préci-

sant que « les termes de référence de cette refondation vont être définis par les instances habilitées ». Le directeur général de la promotion des PME au ministère, Ammouri Brahiti, a indiqué, quant à lui, que le CNC PME a réussi à devenir « un vecteur structurant de dialogue et de concertation entre les organisations patronales et associations professionnelles représentatives de la PME et les pouvoirs publics ». « Le CNC PME, après plusieurs années d'activités a développé une capacité réelle de maturation et de réflexion sur les dossiers de l'heure », a-t-il ajouté.

I. A.

Des journées internationales annuelles de la PME

Des Journées internationales de la PME seront organisées annuellement en Algérie à compter de 2011, a annoncé lundi à Alger le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC PME), Zaïm Bensaci. Ces manifestations économiques internationales, dont la première édition est prévue en 2011 en collaboration avec l'Union européenne, se veulent « un espace de rapprochement entre les chefs d'entreprise algériens et leurs homologues étrangers », a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS en

marge de l'assemblée générale ordinaire du CNC PME. Il s'agira, selon lui, d'un événement international qui sera reconduit chaque année à compter de l'année prochaine autour d'un thème d'actualité prioritaire pour le développement de la PME algérienne. Un nombre important de représentants du monde économique prendra part à ces journées afin d'enrichir les débats sur la base de leur expérience pratique, a-t-il ajouté.

I. A.

SURCOÛTS ET RETARD DE RÉALISATION DES PROJETS
DES SÉNATEURS EN COLÈRE

La lutte contre le fléau de la corruption, le retard dans la réalisation des projets ainsi que la réévaluation sans cesse croissante des budgets qui leur sont alloués ont été, entre autres, les principales préoccupations soulevées par de nombreux membres du Conseil de la Nation lors du débat portant sur la Déclaration de politique générale du gouvernement.

PAR KAMAL HAMED

Un sénateur, excédé notamment par le récurrent problème des retards, dans la réalisation des projets, qui vont parfois jusqu'à s'étaler sur de nombreuses années, a demandé la création d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur cette question. Dans son intervention ce sénateur a laissé clairement entendre, même s'il ne l'a pas explicitement déclaré, que ces retards sont prémédités, d'où sa requête.

Lazhari Bouzid, sénateur affilié au tiers présidentiel, a presque abondé dans la même veine en s'élevant, quant à lui, contre les réévaluations des budgets que ne cessent de connaître certains projets. Des réévaluations qui coûtent des dizaines de milliards de dollars sonnants et trébuchants. « Plus de 45% de l'ensemble de l'enveloppe financière consacrée au Programme quinquennal 2010-2014 a été consacré pour la relaxation des projets de l'ancien programme quinquennal 2005-2009 » dira, en colère, ce sénateur, en soutenant que « cela ne saurait se poursuivre et qu'il faut impérativement mettre fin à cette gabegie ». Il est utile de rappeler dans ce contexte que sur les 286 milliards de dollars alloués au programme quinquennal 2010-2014, plus de 130 milliards de dollars, soit 9.700 milliards de dinars, ont été mobilisés pour le parachèvement des grands projets déjà entamés durant le précédent quinquennat. Une situation déplorée à tous les niveaux il faut le dire, mais qui coûte énormément d'argent au Trésor public. De plus cette situation profite amplement aux corrompus qui en profitent pour détourner des deniers publics. Et c'est certainement cette situation qui a poussé le sénateur Kamal Bounab à attirer l'attention sur cette question en mettant en exergue la



nécessité d'intensifier la lutte contre la corruption. Et ce en améliorant notamment les mécanismes de contrôle des deniers publics.

Zohra Guerradi, elle aussi du tiers présidentiel et qui a quitté la salle en colère jugeant que les 7 minutes réservés à l'intervention des parlementaires sont largement insuffisantes, a exhorté le Premier ministre à faire tout son possible pour mettre à l'abri des convoitises les 286 milliards de dollars consacrés au programme quinquennal. Zohra Drif s'est

interrogé sur les capacités du système national de formation à faire face à la concurrence. Comme elle n'a pas manqué de mettre en avant la nécessité de privilégier surtout la qualité et de ne pas se suffire d'avancer des chiffres. Cette sénatrice du tiers présidentiel a aussi évoqué le cas des harragas en estimant qu'il va en s'amplifiant puisqu'il touche toutes les catégories y compris les filles et surtout les universitaires. « Que comptez-vous faire pour mettre fin à ce phénomène des harragas et redonner espoir aux jeunes ? » a-t-elle

50^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE
Zohra Drif demande l'institution
d'une commission nationale

La sénatrice Zohra Drif a demandé la création d'une commission nationale pour prendre en charge les festivités relatives au cinquantième anniversaire de l'indépendance du pays, qui sera commémoré le 5 juillet 2012. Intervenant lors des débats portant sur la Déclaration de politique générale du gouvernement, cette sénatrice du tiers présidentiel, qui est une moudjahida, a demandé à ce que cette commission, qui doit être formée de ministres, de parlementaires, d'experts et de moudjahidine et moudjahidate, doit avoir tous les moyens et ce dans le but de bien préparer cet événement. Elle a affirmé que cette démarche se doit d'être une réplique à l'ex-colonisateur qui a institué une commission en vue de célébrer l'anniversaire de juillet 1962, Une action à travers laquelle l'ex-colonisateur veut mettre certainement en avant de ce qu'il considère les aspects positifs de la colonisation. Interpellant Ahmed Ouyahia elle dira « Monsieur le Premier ministre ne laissez pas l'ex-colonisateur voler de nouveau les rêves de nos jeunes ».

K. H.

CRIMINALISATION DU PAIEMENT DE RANÇON

Les Arabes adoptent la position de l'Algérie

Les pays arabes adhèrent entièrement à la position de l'Algérie relative à la lutte contre le terrorisme. Ils viennent d'ailleurs de le prouver en adoptant, hier, la proposition algérienne sur la criminalisation du paiement de rançon dans les crimes terroristes.

Cela s'est produit en effet hier lors de la 26^e session du Conseil des ministres arabes de la justice à laquelle a participé le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Belaiz, et au cours de laquelle l'Algérie a été élue au poste de vice-président du nouveau bureau exécutif. Il est incontestable de dire que l'Algérie, vient d'enregistrer un autre succès après celui réalisé à l'Onu.

Cette dernière organisation internationale a, pour rappel, déjà adoptée une résolution similaire qui interdit aux pays de payer des rançons aux groupes terroristes qui ont trouvé en les enlèvements et

autres kidnappings, notamment dans la sous-région du Sahel, un procédé idoine pour collecter des fonds qui vont leur servir pour se ravitailler en armes.

Ce succès de l'Algérie prouve une fois de plus la justesse de sa position. Par ailleurs les ministres arabes ont, dans leurs recommandations finales, chargé les experts de revoir la loi arabe de lutte contre la drogue et les substances hallucinogènes ainsi que l'élaboration d'une nouvelle loi sur la lutte contre le cybernarcotrafic. Ils ont de même convenu de mettre en place une stratégie arabe de développement des systèmes judiciaires dans le monde arabe à la lumière des développements internationaux actuels ainsi que la mise en place de mécanismes de développement de l'action du Conseil qui devra unifier l'action des appareils judiciaires arabes. Autant dire que les pays arabes veulent se mettre au diapason en

initiant de nouvelles lois au moment où le crime organisé va en s'amplifiant. Le Conseil a également approuvé l'accélération de l'élaboration du protocole relatif à la piraterie maritime et à la création de juridictions maritimes compétentes et une loi maritime arabe unifiée dans le cadre des conventions arabes et internationales y afférentes. Notons qu'une réunion conjointe entre les Conseils des ministres arabes de la Justice et de l'Intérieur est prévue aujourd'hui à l'effet d'examiner notamment les moyens d'activer la convention arabe de lutte contre le terrorisme signée par le Conseil des ministres arabes de la Justice et de l'Intérieur en 1998 et ratifiée par 18 pays arabes. Il sera aussi question de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption.

K. H.

interpellé le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Nouredine Ghighe a demandé au gouvernement de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions au problème des marchés informels et à l'anarchie qui prévaut dans le secteur du commerce. Il a aussi demandé au gouvernement de réduire au maximum les documents administratifs lors de l'organisation des différents concours de recrutement et ce, notamment dans la Fonction publique. Les problèmes relatifs au chômage ont été aussi soulevés par quelques intervenants, comme c'était le cas de Mohamed Yahyaoui qui a mis en exergue les difficultés que rencontrent les jeunes des régions du sud du pays. Les débats ont pris fin dans l'après-midi d'hier et ce sont les chefs des groupes parlementaires qui vont intervenir dans la matinée d'aujourd'hui avant que le Premier ministre ne réponde demain aux différentes préoccupations soulevées par les sénateurs.

K. H.

ECOLE SUPÉRIEURE MARITIME
DE BOU ISMAIL

La sécurité des navires en débat

Les conditions de vie sur les navires et bateaux de commerce est le thème d'un séminaire national, ouvert hier par les responsables de l'Ecole supérieure maritime de Bou Ismail (Tipasa) en présence de spécialistes venus de Béjaïa, Batna et d'Alger.

Cette rencontre scientifique, qui regroupe des universitaires, des spécialistes des questions de sécurité sur les navires et du droit et des professionnels du secteur maritime, a pour objectif de débattre des différents problèmes vécus par les gens de la mer relatifs à la vie sur les bateaux marquée par de nombreux accidents qui peuvent être évités pour peu que l'on respecte un minimum de règles. Pour les organisateurs, ce thème est d'autant plus important à débattre que, selon l'OMI (Organisation maritime internationale), 80% des accidents enregistrés sur les navires sont dus à des facteurs humains tandis que 20% sont liés à des facteurs extérieurs. L'objectif principal de cette rencontre est d'attirer l'attention et même d'alerter sur la nécessité de mettre en place une démarche de prévention et veiller à créer des conditions de travail viables au profit de l'ensemble du personnel de bord des navires commerciaux, a-t-on indiqué.

Ce n'est, malheureusement, pas le cas aujourd'hui, selon les organisateurs qui précisent que "la situation est marquée par une concurrence déloyale entre les armateurs qui se joue sur le registre de la sécurité, des soins médicaux et de la nourriture à bord et des salaires". Cinq thèmes sont au programme de ce séminaire qui traitera des conditions requises pour le travail à bord des navires et de l'emploi des gens de la mer, de la protection sanitaire, de la question du logement des marins et des loisirs proposés sur les navires.

Les travaux de ce séminaire sont axés sur trois approches, à savoir une pédagogie basée sur la formation et le management de risque, une deuxième juridique et enfin la troisième sociologique. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Rezzal Abdelkrim, directeur central chargé des études et de la formation au ministère des Transports.

L. B.

ASSASSINAT D'UN JEUNE EN 2006 À TIZI-OUZOU

Les meurtriers jugés hier

Deux parmi les trois personnes accusés dans l'affaire de l'assassinat du jeune T. M. dit Moumouh, ont comparu hier devant le tribunal criminel de Tizi-Ouzou. Au terme des auditions, le procureur a requis la peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux accusés en question. Les auteurs de ce crime sont trois citoyens résidant dans la ville de Bordj-Menaïel dans la wilaya de Boumerdès. Parmi eux, figure un mineur âgé à peine de quatorze ans.

C'est une affaire qui a bouleversé la ville de Tizi-Ouzou quand elle a eu lieu en 2006. Le CHU de la ville avait reçu le 8 mars 2006 la victime qui était grièvement blessée après avoir reçu pas moins de huit coups de couteau en différents endroits de son corps. Transporté d'urgence au bloc opératoire, c'est dans ce dernier qu'elle rendit l'âme. Juste après ce crime, le père de la victime a déposé plainte auprès de la police qui a ouvert immédiatement une enquête à l'issue de laquelle les meurtriers ont été identifiés et arrêtés. L'un des mis en cause, à savoir Y. M. a affirmé devant les éléments de la Police judiciaire qu'en date du 8 mars 2006, aux environs de 9h30, il était en compagnie de son ami W. S. en train de marcher sur un trottoir de la rue Lamali dite route de l'hôpital. Une fois arrivés devant le siège de la Direction de la jeunesse et des sports, ils ont vu le dénommé T. M. Selon les affirmations du même accusé, ce dernier se serait dirigé vers lui et l'a agressé à l'aide d'un couteau. En tentant de se défendre, a ajouté le même accusé, il a blessé la victime à l'aide d'un couteau au niveau de la jambe. Par la suite, la bagarre a dégénéré avec l'intervention des autres accusés. Après coup, les mis en cause ont pris la fuite en se dirigeant vers la gare routière de Tizi-Ouzou.

Le verdict était attendu pour hier lundi en fin de journée.

L. B.

BOUMERDÈS

Perpétuïté pour quatorze terroristes en cavale

Le tribunal criminel, siégeant à la cour de Boumerdès, a condamné dans l'après-midi d'hier, par contumace à une peine à perpétuïté quatorze terroristes en cavale pour les chefs d'inculpation d'adhésion à un groupe terroriste, pose d'engins explosifs dans des endroits publics et homicide volontaire avec préméditation. Par ailleurs, la même instance judiciaire a condamné à la peine capitale les dénommés D.Fodil, T. Zouheir, B. Fateh, B. Amine et H. Mohamed, pour les chefs d'accusation d'adhésion à un groupe terroriste armé, kidnapping, demande de rançons et constitution d'un groupe terroriste armé. Par ailleurs, nous avons appris d'une source sécuritaire que le brouillage du réseau de la téléphonie mobile des trois opérateurs de téléphonie, pourrait durer encore jusqu'à la fin de l'année et ce, en raison des poursuites partielles des opérations militaires dans les maquis de Sidi-Ali-Bounab, d'Ammal et de Béni Amrane.

T. O.

ABSENCE DE CHAUFFAGE

Des écoliers dans des classes glaciales

En ce début de période hivernale, qui s'annonce glaciale, rares sont les salles de cours qui disposent de... chauffage aussi bien dans la capitale que dans plusieurs autres régions du pays. Quelques parents d'élèves, interrogés à ce propos, crient au scandale.

PAR AHMED BOUARABA

Au moment où le ministère de l'Éducation nationale parle d'introduire les TIC dans les milieux scolaires, plusieurs établissements affichent un manque des conditions minimales pour leur fonctionnement. Ainsi, en ce début de période hivernale, qui s'annonce glaciale, rares sont les salles de cours qui disposent de... chauffage aussi bien dans la capitale que dans plusieurs autres régions du pays. Quelques parents d'élèves, interrogés à ce propos, crient au scandale. « Nos enfants sont gelés de froid, et ne peuvent donc se concentrer » dénoncent-ils.

Le père de trois enfants scolarisés, abordé à Alger, qualifie les conditions dans lesquels étudient ses enfants de « honteuses ». « C'est une honte de voir des élèves se plaindre du froid alors que tous les moyens sont censés être mis à leur disposition pour garantir leur réussite » a-t-il exprimé sa peine, poussant un long soupir. La maman de Aymene, en 2ème année primaire, nous fait savoir que son petit appréhende d'aller à son école, située à Bouzaréah, a cause du froid. « Les premiers temps je ne l'avais pas pris au



sérieux, mais quand il a attrapé un rhume j'ai réalisé ce qu'il me disait », dira-t-elle. Il faut dire que ces conditions meublent le quotidien des milliers d'écoliers et même, faut-il le souligner, de ceux du préscolaire. Il y a lieu de rappeler que le ministre de l'Éducation avait, lors d'une réunion tenue, pour la rentrée scolaire 2010-2011, avec les directeurs de l'éducation des 48 wilayas du pays, insisté sur « l'importance d'assurer toutes les conditions pour une meilleure scolarisation des élèves et la nécessité de prendre les mesures nécessaires à même d'assurer un meilleur encadrement et une meilleure prise en charge des élèves », demandant ainsi aux directeurs de l'éducation de s'impliquer afin de solutionner cette question. Il est toutefois utile de noter que les CEM et lycées relèvent du département de Benbouzid contrairement aux

établissements du premier palier de l'éducation, faisant cruellement défaut, qui incombent aux présidents d'APC.

Sur ce dernier point, qualifiant le manque de chauffage de « grand problème », Khaled Ahmed, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves UNAPE, joint hier par téléphone, a fait savoir que la majorité des écoles primaires, sur l'ensemble du territoire national, sont affectées pas ce manque. « Plus de deux tiers des APC sont en déficit, par conséquent, près de 70% d'écoles primaires souffrent de ce phénomène » a-t-il indiqué. Dans ce sens, le département de Benbouzid avait débloqué un budget considérable au profit des collectivités locales ne pouvant aménager ces établissements par leurs propres moyens en matière de chauffages, cantines scolaires, transports et autres nécessités. Par ailleurs, « l'État a donné tous les moyens nécessaires pour les CEM et lycées mais il s'agit de mauvaise gestion » a souligné le président. Tout en lançant « je ne vois pas comment nos enfants vont réussir dans de telles conditions », Khaled a indiqué que le problème s'accroît à l'intérieur du pays.

Les parents d'élèves ne cessent de manifester leur courroux dans plusieurs wilayas » a-t-il signalé, ajoutant qu'« à Mila, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, Tizi-Ouzou et dans plusieurs régions du pays, les écoliers font face à un calvaire au quotidien ». Ces écoliers, faut-il le préciser, outre le problème du chauffage, sont confrontés quotidiennement aux épreuves du transport, des cantines scolaires et même au poids du cartable.

A. B.

INTÉGRATION DES SIDÉENS DANS LA SOCIÉTÉ

Ça sera enseigné à l'école

La lutte contre la discrimination et la stigmatisation des sidéens sera, dans un proche avenir, incluse dans les programmes scolaires, a annoncé, hier, Brahim Abbassi, cadre au ministère de l'Éducation nationale.

Intervenant, à l'Institut national de la santé public INSP d'El Biar, à un atelier de présentation d'un guide produit principal du projet intitulé « Discrimination envers les personnes vivant avec le VIH (PVIH) en Algérie : contribution à une réponse du système éducatif » ; Abbassi a indiqué que « si la sensibilisation sur le VIH et ses modes de transmission fait déjà partie des programmes scolaires, il n'en est rien en ce qui concerne les droits des personnes vivant avec cette maladie et la stigmatisation dont elles font l'objet ». Dans ce sens, précisant que le programme scolaire ne consacrerait pas une matière en entier pour cette lutte, il a fait

savoir que ce programme « l'inclura dans les différentes matières curriculaires ainsi que les activités extracurriculaires ».

Il est à citer que ledit guide a été élaboré, en collaboration avec ONUSIDA Algérie, l'Unesco et le Bureau international de l'éducation ainsi que quelques spécialistes algériens en la matière, par l'Association Aids Algérie. Abbassi a, en marge de l'atelier d'évaluation de ce guide, affirmé que « ce guide est un document de référence pour les professionnels de l'Éducation, à savoir les enseignants, les inspecteurs, les formateurs, les concepteurs de manuels et programmes scolaires ». Youcef Mehdi, professeur en médecine légale, a, de son côté, fait savoir que la stigmatisation des sidéens est visible quant à l'accès aux soins, particulièrement les soins dentaires. Le professeur, ayant participé à l'élaboration du guide, a, en outre, expliqué que « la discrimination peut aller, sur ce

volet, du mauvais accueil au refus catégorique du malade ».

« On a recueilli, par le biais de l'association Aids Algérie, des cas documentés de malades victimes de discrimination: des mamans à qui on a refusé le droit de la procréation médicalement assistée, des enfants renvoyés de la crèche à cause de la séropositivité de la mère, des femmes enceintes qui ne trouvent pas une clinique qui acceptent de les accueillir pour l'accouchement », a-t-il évoqué. Une discrimination qui, a-t-il estimé, reste visible dans le domaine de la santé ainsi que celui du travail.

Précisant que dans d'autres pays des enfants, à cause de leur séropositivité, sont privés de leur droit de scolarité, Mehdi a considéré que la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH reste très rare dans le domaine de l'éducation.

A. B.

EN RAISON DU CONGRÈS NATIONAL QUI SE TIENDRA FIN JANVIER PROCHAIN

Les communaux sursoient à leur grève

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les agents communaux viennent de surseoir à leur mouvement de grève, initialement prévu vers la fin de l'année en cours. Le Conseil national des communes (CNC), affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), a décidé en effet de renvoyer à une date ultérieure le débrayage, pourtant avalisé par la majorité des assemblées générales des sections de wilayas tenues récemment.

« Malheureusement, nous avons été contraints de surseoir au mouvement de grève pour cause de calendrier défavorable, car nous sommes en pleins préparatifs du prochain Congrès national de notre syndicat », a expliqué hier, au téléphone, le président du CNC, Ali Yahia. Selon ce dernier, les communaux achèveront les congrès régionaux avant la fin de l'année en cours, le Congrès

national étant programmé pour fin janvier de l'année prochaine. Si les congrès régionaux de l'Est et du Centre ont été tenus respectivement dans les wilayas de Béjaïa et d'Alger, il reste à organiser le congrès régional de l'Ouest à Oran, le 25 décembre prochain, et celui du Sud avant la fin de l'année, a indiqué Ali Yahia. Cependant, le mouvement de grève des personnels des communes n'est qu'une partie remise, à se fier aux propos du président du CNC.

« Les revendications des agents communaux restent insatisfaites, en dépit de nos débrayages précédents (...) le statut particulier et le régime indemnitaire attendent toujours », a relevé Ali Yahia, pour dire que le mouvement de protestation reprendra de plus belle après le parachèvement des procédures organiques au sein de leur syndicat. Donc, il ne s'agit que d'un report de la grève prévue

pour cette fin d'année. Les communaux vont rebondir sur leurs revendications l'année prochaine. Rappelons que le Conseil national des communes a observé deux grèves au courant de l'année 2010, la première au mois d'avril et la seconde au mois d'août dernier, sans pour autant parvenir à faire réagir le ministère de tutelle, pour entamer des pourparlers avec les grévistes.

En plus de la sourde oreille accusée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales face à leurs doléances, les agents communaux déplorent l'érosion de leur pouvoir d'achat et la dégradation de leur situation socioprofessionnelle malmenée par la cherté de la vie et la faiblesse de leurs rémunérations. C'est dans ce sens qu'ils revendiquent également la révision de leurs régimes indemnitaires et la délivrance de leur statut particulier.

M. C.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ALGÉRO-MALASIENNE

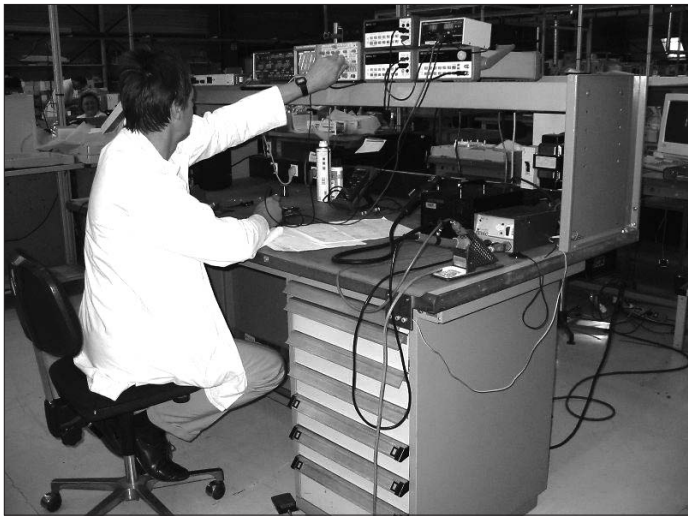
Des opportunités d'investissement dans l'électronique et les TIC

Des dizaines d'opérateurs économiques algériens, publics et privés ont rencontré, hier à Alger, des investisseurs, des hommes d'affaires et des industriels de Malaisie dans l'optique d'un partenariat gagnant-gagnant dans plusieurs secteurs d'activité, notamment dans les domaines de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication.

PAR AMAR AOUIMER

Dans le domaine des TIC où la Malaisie, l'un des pays émergents de l'Asie du Sud-Est les plus développés et les plus performants sur le plan des technologies de pointe de la région, la collaboration entre les opérateurs algériens et les experts et entrepreneurs malaisiens est très avancée, en ce sens que des délégations d'ingénieurs et de chercheurs algériens se rendent souvent en Malaisie pour des stages de perfectionnement en informatique, en électronique et en microélectronique. Ainsi, l'ambassadeur de Malaisie à Alger, Hasrul Sani Mujtabar, nous a indiqué, en marge de ce forum d'affaires que *"les trois rencontres qu'il a eues avec le ministre algérien de la Poste et des TIC ont pour objet essentiel d'approfondir le partenariat entre les deux pays et instaurer des traditions de une coopération durable"*.

Ayant la vive détermination de booster et stimuler davantage les échanges entre les deux pays, le gouvernement malaisien envisage d'accroître sensiblement le volume des



échanges commerciaux évalués en 2009 à 132 millions de dollars. *"Nous travaillons pour augmenter le niveau des échanges entre la Malaisie et l'Algérie, notamment après la visite du président Bouteflika à Kuala Lumpur, en 2003 et celle du Premier ministre de Malaisie, à Alger sachant que des rencontres de haut niveau entre des délégations des deux pays continuent toujours d'avoir lieu. Il y a beaucoup de choses à faire entre l'Algérie et la Malaisie dans le futur, car le gouvernement malaisien voit l'Algérie comme un pays émergent. L'Algérie est le 7^e pays qui reçoit les exportations de produits malaisiens dans la région africaine tandis que les échanges commerciaux algéro-malaisiens ont quadruplé entre 2000 et 2009 où les résultats sont encourageants"*.

geants".

L'ambassadeur a affirmé par ailleurs que les opérateurs économiques algériens désireux investir en Malaisie pourront bénéficier à 100 % de leurs opérations d'investissement sans être astreints de s'associer avec des entrepreneurs malaisiens, et pourront également transférer librement leurs dividendes et leurs bénéfices à l'extérieur sans aucune restriction administrative de la réglementation financière.

"L'Algérie possède un énorme potentiel et nous pouvons apporter notre technologie et notre savoir-faire dans le secteur des énergies renouvelables, notamment le solaire en ce sens que nos entreprises s'intéressent au partenariat avec l'Algérie dans ce domaine où des sociétés malaisiennes ont participé au Salon international des énergies renouvelables et du développement durable qui s'est déroulé récemment à Tamanrasset (Hoggar)" a-t-il ajouté, sachant que le soleil brille 3.200 heures par an dans cette région du Sahara algérien où des populations nomades (Touareg) utilisent déjà les panneaux solaires et la technologie pour se procurer en électricité.

A. A.

HASRUL SANI MUJTABAR, AMBASSADEUR DE LA MALAISIE À ALGER AU MIDI LIBRE

«La Malaisie est prête à transférer ses technologies en Algérie»

L'ambassadeur de Malaisie à Alger estime que son pays et l'Algérie peuvent améliorer rapidement et méthodiquement leurs relations économiques et commerciales tant la volonté des deux gouvernements respectifs montre que la coopération est susceptible de connaître des développements prodigieux dans tous les secteurs industriels confondus. Il a indiqué que des liens importants unissent les deux pays, notamment la religion musulmane qui est un véritable moteur de cohésion. Par conséquent, les opérateurs économiques des deux pays peuvent participer activement à la croissance économique, notamment les PME-PMI qui jouent un rôle prépondérant dans le développement économique, la création de richesses et la génération de milliers d'emplois. L'objectif primordial des autorités malaisiennes consiste à dépasser largement 150 millions de dollars d'échanges commerciaux entre les deux pays dans les prochaines années.

PROPOS RECUEILLIS PAR AMAR AOUIMER

Midi Libre : *Quel est l'état des relations et des échanges algéro-malaisiens ?*

Hasrul Sani Mujtabar : Les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays se sont améliorés ces dernières années. Ils se sont presque quadruplés entre les années 2000 et 2009. Ces échanges pourront s'améliorer davantage durant les années à venir. Et c'est mon rôle de promouvoir ces échanges commerciaux



entre les deux pays, en tant qu'ambassadeur. Les échanges commerciaux ne sont pour l'instant que de 132 millions de dollars environ.

Quels sont les objectifs du Forum d'affaires d'aujourd'hui ?

La rencontre d'aujourd'hui entre les hommes d'affaires malaisiens et algériens s'inscrit dans le cadre justement de l'amélioration et de la promotion des échanges commerciaux et des investissements dans les deux pays amis. Les opérateurs économiques algériens vont également découvrir les capacités et le savoir-faire malaisiens dans divers domaines de l'industrie, des investissements et du commerce. Ils connaîtront en outre le potentiel que la Malaisie offre aux étrangers dans divers domaines. Le tourisme en Malaisie sera ainsi à l'ordre du jour de cette journée, sachant que la Malaisie constitue l'une des 20 meilleures destinations touristiques dans le monde. Nous voulons voir plus d'Algériens visiter notre pays et vice versa.

La Malaisie est-elle disposée à transférer son savoir-faire et son expertise technologique vers l'Algérie ?

Nous attendons à ce que cette rencontre soit fructueuse dans ce sens. La Malaisie souhaite vivement partager son savoir-faire avec ses frères musulmans algériens, dans tous les domaines susceptibles d'intéresser les deux pays.

Quels sont les domaines technologiques dans lesquels les Algériens peuvent bénéficier des formations ?

Les Algériens peuvent bénéficier des formations dans le cadre de la coopération bilatérale et de cycles de formations précises qui sont offertes par le gouvernement malaisien dans plusieurs domaines. D'ailleurs il y a beaucoup d'Algériens qui en bénéficient annuellement. Ce que la Malaisie peut offrir aussi comme formation aux Algériens peut se rapporter à la finance islamique, l'énergie et la construction. Mais pour l'instant les deux pays coopèrent dans le domaine des TIC. Les discussions sont avancées. J'ai déjà rencontré à deux reprises le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, je vais le rencontrer encore demain en vue d'aboutir au développement de ce secteur. Globalement il y a beaucoup d'autres secteurs susceptibles d'intéresser les Algériens et les Malaisiens dans un cadre de partenariat.

A. A.

SUITE AUX CRAINTES SUR LES DETTES SOUVERAINES

L'euro affaibli

L'euro accentuait ses pertes lundi, toujours affaibli par les inquiétudes concernant les finances publiques dans la zone euro après l'abaissement vendredi par Moody's de la note de l'Irlande. Ce matin, l'euro valait 1,3154 dollar contre 1,3185 dollar vendredi soir. La devise européenne est tombée lundi jusqu'à 1,3125 dollar, son niveau le plus bas depuis deux semaines. L'euro cédait également du terrain face à la devise nippone à 110,23 yens contre 110,69 yens vendredi soir. Le dollar s'essouffait en revanche face au yen à 83,80 yens contre 83,87 yens vendredi soir. L'agence de notation Moody's a durement abaissé vendredi la note de l'Irlande, en raison de la montée des incertitudes obérant l'économie du pays et de la dégradation des finances publiques. Cette annonce a d'autant plus exacerbé les inquiétudes du marché que Moody's n'a pas écarté une nouvelle dégradation à court ou moyen terme et qu'elle a annoncé dans le même temps qu'elle envisageait d'abaisser une nouvelle fois la note des quatre principales banques grecques. Elle avait dégradé deux jours auparavant la note de l'Espagne. Ce matin, la devise helvétique montait face à l'euro à 1,2721 franc suisse pour un euro, mais reculait face au billet vert à 0,9670 franc suisse pour un dollar. La livre britannique se reprenait face à l'euro à 84,59 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,5549 L'once d'or valait 1.382,55 dollars, contre 1.368,50 dollars vendredi.

AVEC LA PERSISTANCE DU GRAND FROID

Le pétrole peut atteindre les 100 dollars

Les cours du pétrole pourraient atteindre la barre des 100 dollars le baril, un niveau jamais atteint depuis la fin 2008, si le grand froid qui touche l'Europe et les Etats-Unis persiste, ont prédit lundi à Londres des experts.

«Les prix du pétrole sont à nouveau en hausse en raison du mauvais temps aux Etats-Unis et en Europe», a déclaré Tony Nunan de Mitsubishi Corp soulignant que la vague de froid et les températures de gel enregistrées en Europe et dans les régions du nord des Etats-Unis vont doper la demande de combustible de chauffage et pousser les cours du brut à 100 dollars le baril à court terme.

Selon d'autres analystes citant les dernières prévisions météorologiques, le nord-est de l'Amérique, qui a la plus forte demande mondiale pour le pétrole de chauffage, devrait être plus froid que d'habitude durant la dernière semaine de décembre.

Les analystes ont également attribué la montée du pétrole à la spéculation sur la reprise économique aux Etats-Unis en 2011 qui stimulera également la demande de pétrole brut.

«La demande en pétrole a suivi une courbe ascendante continue. Les prix du pétrole vont probablement augmenter étant donné la force des facteurs fondamentaux sous-jacents», a souligné un rapport de Barclays Capital.

Les cours du brut étaient lundi en légère hausse sur le marché international, profitant de bons indicateurs publiés en fin de semaine dernière et toujours soutenus par la vague de froid sévissant en Europe et aux Etats-Unis.

Vers la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'échangeait à 91,87 dollars à Londres, en hausse de 20 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Au même moment, le baril de "light sweet crude" pour livraison en janvier progressait à New York de 29 cents à 88,31 dollars

R. E.

A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE LA VENTE DES JOUETS CONNAÎT UN PIC

Les Algérois achètent beaucoup de jouets en cette période de l'année », affirme la jeune vendeuse d'un magasin de jouets à la rue Didouche-Mourad. Cette dernière explique que le magasin connaît un afflux considérable des clients qui viennent souvent accompagnés de leurs enfants.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le commerce qui connaît, ces jours-ci, un afflux considérable de clients est sans conteste la vente de jouets, chocolats et autres friandises. En effet beaucoup de parents profitent de cette occasion pour offrir des jouets à leurs enfants. Même si certains d'entre eux ne veulent pas relater des petites gâteries au fêtes de Noël, il n'en demeure pas moins que cette fête qui réjouit petits et grands fait encore partie de nos traditions et a même tendance à revenir sur les devant de la scène, parabole oblige. Dans une société qui a appris à être "hypocrite" pour de bonnes ou de mauvaises raisons, peu importe, Noël et le réveillon de la Saint-Sylvestre ont encore de beaux jours, en témoigne cette ruée sur les magasins de jouets et dans quelques jours sur les bûches sans lesquelles le réveillon ne sera pas. D'ailleurs après avoir disparus, durant quelques années des vitrines de nos pâtisseries, voilà que reviennent en force les petits sujets en chocolat : père Noël, bucheron et autres santons. Les fêtes de Noël attirent par leur féerie, lumières, couleurs, la hotte pleine de jouets fait briller les yeux des petits enfants et comment peut-on résister au bonheur de voir pétiller leurs yeux ? Dans notre virée à travers les magasins de jouets on a pu constater que nombreux sont ceux qui offrent des jouets à leurs enfants en cette occasion. «Les Algérois achètent beaucoup de jouets en cette période de l'année », nous dit-on dans un



Un choix difficile devant une multitude de jouets.

magasin de jouets à la rue Didouche-Mourad. La vendeuse nous explique que le magasin n'arrive presque plus à faire face à l'afflux des clients qui viennent souvent accompagnés de leurs enfants.

Fête-t-on Noël à Alger ?

Dans la plupart des magasins où nous nous sommes rendus, les vitrines reprennent le thème de Noël. L'un des gérants de ces magasins nous confirme « on vend les décorations pour le sapin de Noël ». En effet on trouve de tout chez lui : guirlandes lumineuses, étoiles, boules, petits sujets, etc. « Il manque bien sûr le sapin, mais vous pouvez le trouver en cherchant bien », nous dit d'un air malicieux un vendeur. En plus des jouets donc, ces commerces proposent tout ce qui peut faire contribuer à une fête de Noël dans la plus pure des traditions : boules colorées, chapeaux, cotillons, rennes en bois, paillettes et bien sûr les inévitables guirlandes aux mille couleurs. « Les demandes augmentent tous les jours. On a même épuisé notre stock, là c'est la deuxième arrivage. Il faut bien reconnaître que la fin de l'année est l'un des meilleurs moments pour vendre », se réjouit un marchand de jouets à Meissonnier. Ce dernier, qui se vante d'avoir des années d'expérience dans

le domaine, nous dira à ce propos : « Les articles pour le décor de l'arbre de Noël viennent majoritairement de l'étranger. On prévoit une forte demande en la matière ces jours-ci et on s'y prépare ». Des parents, abordés dans ces boutiques, nous affirment, quant à eux, que les jouets sont surtout pour récompenser des résultats scolaires. À la question de savoir si les Algérois fêtent Noël ? non... était la réponse qui revenait le plus souvent. « Nous avons toujours fêté Noël en famille », nous dira toutefois une dame qui tient à préciser qu'elle n'est pas de confession chrétienne : « Je suis musulmane pratiquante et je pense qu'il n'y a aucun mal à fêter Noël si cela peut faire plaisir aux enfants ». Une autre maman, indignée réagit à ces propos : « On importe tout d'Occident. Alors, pourquoi pas le Père Noël ? Le réveillon de Noël n'est pas pour les musulmans. Nous avons nos propres fêtes », dira-t-elle d'un ton péremptoire. Ainsi, chacun a son opinion sur cette question. Cette dernière soulève les passions alors qu'il y a quelques années encore on ne se posait pas de questions trop heureuses d'avoir tellement d'occasions à fêter : El Mawlid Ennabaoui, le Nouvel An, Moharem, Yennayer, mais bon autres temps autres mœurs.

S. B.

RUE MOHAMED-ZEKAL (BELCOURT)

Une famille sans toit depuis sept jours

PAR HASSIBA ABDALLAH

Des jeunes ont exprimé leur indignation par l'unique moyen qu'ils connaissent, à savoir les émeutes. Cette action a été menée la semaine dernière à la rue Mohamed-Zekal à Bélouizdad. La cause principale de ces émeutes, est l'application d'une décision de justice mettant une famille à la porte du logement qu'elle occupe depuis des décennies, et ce à quelques jours de l'avènement de l'hiver. Il est vrai que le président de l'assemblée populaire communale leur a bien promis une solution, mais voilà qu'une semaine s'est déjà écoulée et la famille Hamiche ne voit rien venir. Cela fait donc une semaine que la famille Hamiche, composée de treize membres, se retrouve à la rue. Leurs meubles sont épar-

pillés dans les cages d'escaliers de la cité où à l'intérieur des camions mis à leur disposition par l'APC de Sidi-Mhamed. La maman, ses fils, filles et petits-fils puisque l'une des filles est divorcée avec trois enfants, sont quant à eux hébergés par leurs voisins. Etant tous des chômeurs, leur situation promet de s'aggraver. Les Hamiche habitaient l'immeuble numéro 43 à la rue Mohamed-Zekal à Belcourt depuis 1963. Cette famille se plaint d'avoir été flouée par le propriétaire qui est venu voir la maman pour lui faire signer un papier. Elle était seule à ce moment et ne sachant pas lire et elle lui a fait confiance et a donc signé une fausse déclaration affirmant qu'ils ont occupé l'appartement dans les années 90. Donc, qu'ils ont moins de 30 ans dans l'apparte-

ment en question. Ce qui signifie qu'ils peuvent être mis dehors. « Le propriétaire ne nous a même pas permis de continuer à payer notre loyer. Il tenait à ne nous laisser aucune chance de rester », nous dira Kamel l'un des fils Hamiche. Dans leur malheur cette famille a trouvé secours et réconfort auprès de ses voisins qui se considèrent comme une grande famille solidaire. D'ailleurs, à notre arrivée sur les lieux, vieux et jeunes se sont regroupés pour défendre et plaider la cause de ces malheureux. Tous, sans exception se sentent concernés par cette situation, d'autant que l'éventualité que la même tragédie ne les touche n'est pas à écarter. « Le propriétaire veut vider les appartements pour les louer à tant que bureaux », nous déclare un jeune du quartier. Sa famille a connu le même

sort, mais contrairement aux Hamiche cette famille avait déjà acheté un appartement. Kamel Hamiche nous dit qu'il a déposé, en 1998, un dossier pour l'obtention d'un logement social. Selon lui, le P/APC de Sidi Mhamed lui a promis un appartement social, mais il n'a rien reçu et n'espère pas grand-chose. « Le P/APC ne nous a même pas donné un chalet pour nous protéger du froid hivernal » souligné Kamel lequel ajoute : « D'ailleurs le P/APC n'a plus le pouvoir de donner des logements. Désormais tout dépend du wali ». Cette famille lance un cri de détresse craignant la déchéance de la rue. Cette maman et ses enfants n'ont pas les moyens de louer chez le privé. Il reste donc à espérer que son SOS poignant soit entendu.

H. A.

SEAAL

Eau "potable" au goût de terre à l'est de la capitale

Les foyers desservis en eau potable par la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma se plaignent depuis de longs mois de la qualité douteuse de cette eau. Comme on serait tenté de le penser il se s'agit nullement d'un goût légèrement salé, ce qui serait parfaitement normal et pas du tout inquiétant, mais bien un arrière-goût de terre fortement prononcé. Ne sachant que penser de cette situation et redoutant des éventuelles et dangereuses infiltrations dans les canalisations transportant cette eau, qui est censée être potable, les familles des localités concernées se rabattent ainsi sur l'eau minérale du moins pour ceux qui le peuvent pendant que les autres se contentent de faire bouillir cette eau pour écarter tout risque. Même bouillie elle reste imbuvable, mais beaucoup de ces familles n'ont pas d'autre choix pour se désaltérer.

R. A.

BELCOURT

Une voiture prend feu



Une voiture touristique a été ravagée par les flammes sous les regards sidérés des badauds et de son propriétaire. L'accident s'est passé hier en début d'après-midi, sur la moutonnière à proximité des arrêts de bus de Belcourt, plus exactement devant le tunnel menant à la gare ferroviaire. L'agent de dépannage, dépêché sur les lieux, pour remorquer le squelette de la « DAEWOO », nous dira une fuite d'huile, aggravée par une masse électrique a mené à ce sinistre. Heureusement le conducteur a eu plus de peur que de mal et faisant contre mauvaise fortune bon cœur il remercie Dieu d'être indemne.

H. A.

SOUK-AHRAS

850 foyers raccordés au gaz naturel

Quelque 850 foyers situés à l'extrême sud de la wilaya de Souk-Ahras seront raccordés "d'ici janvier 2011" au réseau du gaz naturel, a-t-on indiqué dimanche auprès de la Direction locale de l'énergie et des mines. Cette opération, inscrite dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, pour un montant de 448 millions de dinars, concernera les communes d'Oued El-Kebrit et de Targalt, a-t-on ajouté, précisant que l'action a nécessité l'extension de 16,5 km du réseau de transport et de 15,5 km du réseau de distribution. Le raccordement au réseau du gaz naturel de ces deux régions du sud de la wilaya permet de porter le taux de couverture en gaz à près de 57% dans cette wilaya, a-t-on souligné. Selon la même source, un projet de raccordement des 8 communes qui n'ont pas encore bénéficié de cette énergie propre sera concrétisé au titre du programme quinquennal 2010-2014. Un investissement de l'ordre de 4,49 milliards de dinars a été consenti en vue de mener à bien cette opération ciblant plus de 6.600 foyers, et qui portera le taux de couverture à 80% dans la wilaya de Souk-Ahras.

APS

KHEMISSA

De l'or et de l'argent saisis

Les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement de Gendarmerie de la wilaya de Souk-Ahras ont récupéré, durant la semaine écoulée, 30,6 grammes d'or ainsi que plus de 351 kg d'argent non poinçonnés. Les deux personnes en possession de ces métaux précieux étaient à bord d'un véhicule taxi, indique-t-on. A cet effet, la brigade de la GN de la localité de Khemissa, dans ladite wilaya, a ouvert une enquête pour mettre toute la lumière sur cette affaire.

A. B.

BATNA

Des policiers méritants honorés

Des officiers et agents de police, reconnus pour leur mérite, ont été honorés, dimanche, par leur hiérarchie à Batna à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la police. La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, relevant du service de la police judiciaire, s'est vue décerner, au cours d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales civiles et militaires, un prix de la "meilleure brigade" en reconnaissance de ses efforts dans la lutte contre cette forme de criminalité. Des récompenses et des coupes aux lauréats des compétitions de football, de jeu d'échecs et de cross, ainsi qu'à des policiers admis à la retraite, ont été remises lors de cette cérémonie organisée au Centre culturel de la sûreté de wilaya. Une distinction spéciale a été remise au jeune karatéka Oussama Abdenour (13 ans), désormais international, vainqueur le 17 décembre dernier à Bordj El Bahri (Alger) de la médaille d'or au championnat d'Algérie, en kata, dans la catégorie des minimes. Une conférence sur les efforts déployés par les pays arabes dans la lutte contre le trafic de drogue a été animée à l'occasion de cette journée.

APS

CONSTANTINE, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

LA CRÉATION D'EMPLOIS EN HAUSSE

Mille trente quatre nouveaux postes d'emploi ont été créés, en 2010, par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya de Constantine, contre 889 postes en 2009, a indiqué, dimanche, le directeur de l'antenne locale de cet organisme.

Ce nombre d'emplois jugé "important" a été réalisé grâce à la création de 431 postes d'emploi sur les 947 dossiers déposés depuis janvier 2010, a précisé M. Toufik Khezzar. Le nombre de micro-entreprises créées par la CNAC est en nette augmentation d'une année à l'autre, soit une augmentation de 90 projets enregistrés en 2010 par rapport à l'année précédente, a-t-on expliqué, soulignant que l'ensemble de dossiers déposés a également presque doublé entre ces deux dernières années, soit un plus de 337 dossiers, a-t-on ajouté.

Ce résultat est "le fruit" des mesures de redynamisation prises par l'Etat, en juillet 2010, dans le cadre du nouveau décret 10/156, qui vise à "donner une nouvelle impulsion" au dispositif, en facilitant les procédures administratives, notamment par la réduction du délai nécessaire pour bénéficier de la création d'un projet. Ce dernier fixé à un mois d'inscription à l'agence nationale



Agence nationale de l'emploi (ANEM).

PH/D.R.

d'emploi (ANEM), au lieu de six mois. Le nouveau texte vise également à favoriser la création et l'extension d'activités de production de biens et de services. L'âge requis pour bénéficier des aides de l'Etat afin de créer une entreprise a été fixé pour la tranche 30-50 ans, au lieu de 35 à 50 auparavant, selon le même responsable. Le montant des investissements fixé au titre de ce texte de loi ne saurait dépasser les 10 millions de dinars.

Outre les avantages accordés par le décret, notamment pour encourager l'extension des projets, les bénéficiaires ont également droit à la prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études, aux expertises et à la formation réalisées où sollicitées par la CNAC, dans le

cadre de l'assistance des jeunes au chômage qui choisissent de promouvoir un projet avec la CNAC. Par ailleurs, le secteur des services qui couvre 42 % des projets soutenus par la caisse est le premier pourvoyeur d'emploi, suivi par les petites entreprises industrielles (16 %), du transport (12 %), puis le secteur des travaux publics avec 10 %, a-t-on noté de même source.

Depuis la mise place de ce dispositif, plus de 1.220 entreprises, dont 160 artisanales, ont été créées par la Caisse d'assurance chômage, sur 3.706 dossiers déposés, a affirmé M. Khezzar, faisant savoir que plus de 3.500 postes d'emploi directs, permanents ou temporaires ont été générés.

APS

Une enveloppe conséquente pour la réhabilitation des écoles primaires

Une enveloppe de 88 millions de dinars a été débloquée dans la commune de Constantine pour la réhabilitation de 21 écoles primaires, a-t-on indiqué dimanche auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). Les infrastructures concernées par cette opération de réhabilitation, financée par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) au titre de l'exercice 2011, sont réparties à travers les neuf secteurs urbains de la commune, a précisé le vice-président chargé des réalisations à l'APC, M. Youcef Bouras. La réhabilitation de ces écoles primaires, choisies à l'issue d'une opération de diagnostic effectuée par les services techniques communaux, participe, selon

la même source, de l'effort d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Les travaux porteront notamment sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la peinture et la réparation des équipements de plomberie-sanitaire, en plus de la restauration des installations électriques, la réhabilitation des cantines scolaires et l'installation d'appareils de chauffage neufs, a précisé M. Bouras. Cent-deux écoles primaires sur les 141 établissements de la commune de Constantine ont été réhabilitées depuis 2008, soit plus de 80 % du parc, a encore fait savoir le même élu.

APS

BOUMERDES, SÛRETÉS URBAINES

De nombreux projets pour renforcer la couverture sécuritaire

Le taux de couverture sécuritaire de la wilaya de Boumerdès est appelé à enregistrer une hausse à la faveur de la réception et la réalisation attendues de nombreux projets en la matière, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. "Les communes de Si Mustapha et Ouled Hadhadj verront très prochainement l'ouverture de sûretés urbaines en leur sein", a indiqué à ce propos le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, en marge de la célébration de la

Journée arabe de la police. La localité de Cap Djinet, a-t-il ajouté, "aura bientôt sa brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ)".

D'autres projets sont en cours de lancement à travers la wilaya, selon la même source, qui cite, entre autres, un Centre de formation et de suivi à Boumerdès, un siège de sûreté urbaine à Ouled Aïssa et des sièges de BMPJ pour les communes de Beni Amrane, Bouzagza Kedara et Ouled Aïssa. La célébration du 38e anniversaire de la police

arabe à Boumerdès a été marquée par la lecture des messages respectifs du Directeur général de la Sûreté nationale et du secrétaire général du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes, aux cadres de la police de la wilaya. Dans son message lu à l'occasion, le DGSN a cité les grandes lignes du plan mis en place par la Direction générale de la Sûreté nationale en vue du développement et de la promotion du corps de la police à l'échelle nationale, en vue de le mettre au diapason des mutations internes et externes.

Les principaux axes de ce plan reposent sur la modernisation des moyens matériels de ce corps, tout en œuvrant à l'extension de la couverture sécuritaire et à renforcer la formation au sein de ce corps, est-il expliqué. L'amélioration des conditions de travail au sein de la police, la réorganisation de ses structures, méthodes et moyens de travail et l'adoption d'une politique efficiente en matière d'administration des ressources humaines sont les autres bases fixées pour ce plan.

APS

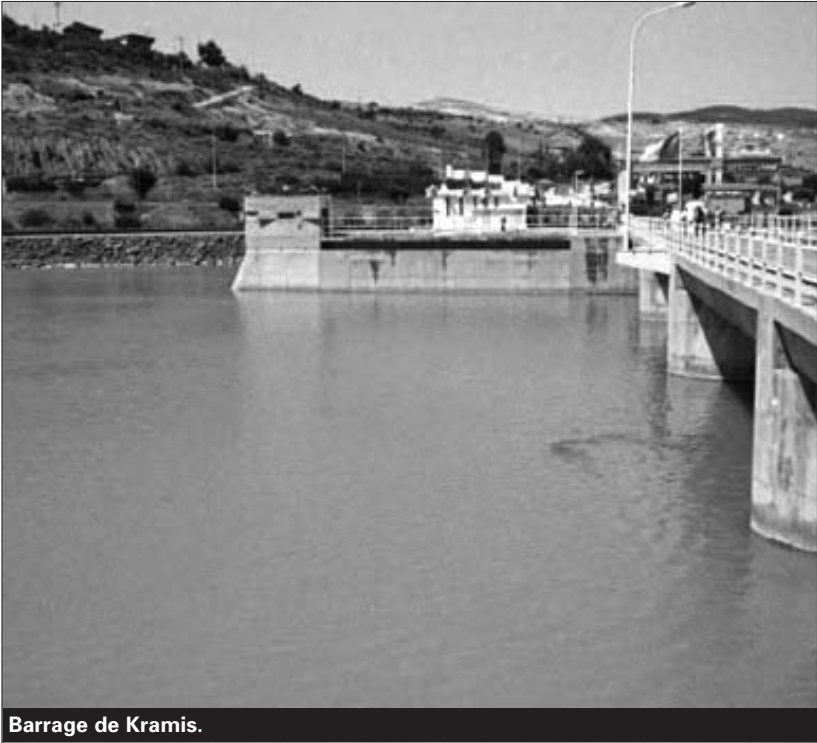
MOSTAGANEM

Le quota d'AEP de la Dahra augmentera dès janvier 2011

L'alimentation en eau potable de la région du Dahra, dans la wilaya de Mostaganem, qui englobe les daïras de Achaacha, Sidi Ali et Sidi Lakhdar, sera portée de 12.000 à 25.000 m3/jour à partir du 1er janvier prochain, a indiqué, dimanche, le directeur de l'hydraulique.

M. Aït Mansour Abdenmour a indiqué, lors du forum de la wilaya consacré au secteur de l'hydraulique, qu'une quantité supplémentaire sera transférée pour renforcer l'AEP dans la région du Dahra qui compte 199 douars répartis sur onze communes, pour une population de plus de 200.000 âmes, à partir des barrages de Kramis situé dans la commune de Achaacha et Gargar (Relizane). Selon le même responsable, le ratio du citoyen des communes concernées s'élèvera de 60 litres/jour à plus de 100 l/j avec une moyenne de distribution de 10 heures/jour.

S'agissant du groupement de Mostaganem, qui englobe le chef-lieu de wilaya et les communes de Sayada et Mazaghran, la quantité d'eau potable va augmenter à près de 30.000 mètres cubes quotidiennement à partir du barrage de



Barrage de Kramis.

Cheliff, situé sur le territoire de la commune de Sour, soit un quota supplémentaire évalué à 5.000 m3. Ainsi, le ratio par habitant augmentera de 134 l/j à 160 l/j pour une de distribution quotidienne de 14 heures. Ce quota additif est désormais disponible suite à la dotation du barrage de Cheliff par un volume de 8 millions m3 d'eau à partir du barrage de Sidi M'hamed Benaouda situé dans la wilaya de Relizane et emmagasinant 24,7 millions m3.

Un déficit pluviométrique a été enregistré dans la région depuis juillet dernier. La capacité globale de stockage des barrages de Cheliff, Kramis et Kerada, alimentant la population de la wilaya de Mostaganem, est évalué à respectivement 50 millions, 45 millions et 70 millions m3. Or, une quantité respective de 35 millions, 24,5 millions et 13 millions de m3 est disponible au niveau de ces ouvrages hydrauliques.

APS

NAÂMA, PATRIMOINE MANUSCRIT

Journée d'étude sur la préservation et le classement

La préservation et le classement du patrimoine manuscrit a été au centre d'une journée d'étude ouverte dimanche à Naâma à l'initiative du secteur de la culture. Lors de cette rencontre, organisée avec le concours du centre d'archives de Naâma et le laboratoire des manuscrits de l'université d'Oran, une pléiade de spécialistes, de représentants du mouvement associatif et d'intéressés du patrimoine, issus des wilayas du sud-ouest du pays, ont abordé plusieurs questions ayant trait aux moyens et techniques de préservation du manuscrit. Les participants se sont penchés sur la méthodologie de classification des manuscrits, les moyens de protection des manuscrits restant dans les bibliothèques publiques et des familles, ceux se trouvant dans les laboratoires d'analyse d'anciens manuscrits et ceux en possession des spécialistes. Les communications scientifiques présentées à cette journée d'étude ont souligné la richesse et l'importance des manuscrits du sud du pays ainsi que leur apport dans la formation de la civilisation, de la culture et de l'identité nationale. Le Pr. Salah Ben Guerba de l'université d'Oran a mis en valeur l'importance de ce fond documentaire rare qui enrichit

des dizaines de bibliothèques de manuscrits à travers le pays, notamment au niveau des écoles coraniques et des zaouïas. Selon l'intervenant, la plupart des zaouïas se situent dans les régions sahariennes, ce qui a entraîné la dégradation de leurs manuscrits, en raison des conditions climatiques rigoureuses qui influent sur l'état des manuscrits, en l'absence de conditions de préservation. Ces facteurs n'ont pas été les seuls à avoir contribué à la négligence de ce patrimoine, explique l'intervenant qui cite aussi le fait que certaines bibliothèques n'ont pas été accessibles aux chercheurs, et les "fuites" opérées sur des manuscrits rares, vers différentes destinations. A cette occasion, les professeurs du laboratoire de l'histoire de l'université d'Oran ont mis en exergue les efforts consentis, depuis des années, pour la création de laboratoires pour la préservation et la classification des manuscrits dans plusieurs régions, à l'exemple des wilayas d'Oran, Alger, Constantine, Ghardaia et Adrar. Ces efforts viennent en réponse à la dynamisation du rôle des chercheurs en matière de protection de la mémoire collective et certains aspects de l'identité nationale, ont-ils estimé. Dans le

cadre de la relance du projet universitaire portant création d'un réseau national, composé de cellules régionales, pour la préservation du patrimoine manuscrit, la préparation du lancement d'une cellule à Naâma a été annoncé. Cette cellule dépendra du laboratoire des manuscrits d'Afrique du Nord de l'université d'Oran qui aura pour mission la réalisation d'une classification pour la wilaya et la formation des chercheurs et étudiants en archéologie, en histoire et en patrimoine manuscrit. Il est prévu aussi l'organisation de stages sur l'étude des contenus des bibliothèques et l'orientation des étudiants dans l'élaboration de leurs mémoires de fin d'études en matière de classification des manuscrits de la bibliothèque nationale, selon des méthodes scientifiques modernes. Le chercheur Mabrouk Mokadem de l'association de recherches et des études historiques de la région de Timimoun a souligné, dans son exposé sur un modèle de classification et de préservation des manuscrits, le rôle des khizanate populaires des régions du Touat et du Tidikelt dans la protection des manuscrits, tout en évoquant les efforts déployés en matière de réhabilitation de quelques rares manuscrits.

APS

TEBESSA

1res journées du cinéma pour enfants



Les 1res journées du cinéma pour enfants ont été ouvertes dimanche après-midi au Palais de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, en présence de nombreux cinéphiles en herbe, a-t-on constaté. Initiée

par l'association féminine locale "Rachda", avec le concours de la direction de wilaya de la culture, cette manifestation dédiée au 7e art permettra au jeune public, avide d'évasion et de détente après trois mois d'école, de découvrir de nombreux longs et courts-métrages, ainsi que des films d'animation "soigneusement sélectionnés", selon les organisateurs. Six films algériens et une production palestinienne intitulée "Atfal Ghaza", de la cinéaste Taghrid Saada, seront présentés lors de ce rendez-vous culturel dont l'ouverture a donné lieu à la projection des "Enfants de Novembre" de Moussa Haddad. "3e dimension", un dessin animé de réalisation récente, sera également projeté lors de ces journées, en même temps que d'autres films au titre d'un programme spécialement concocté pour les tout petits, a indiqué une membre de "Rachda". Trois ateliers consacrés à l'étude des techniques de l'industrie cinématographique ont été mis en place, animés par des techniciens spécialisés en la matière. Le Palais de la culture de Tébessa dispose d'un atelier assurant des cours d'initiation en audiovisuel et en vidéo au profit d'une vingtaine d'enfants adhérents.

2 décès par monoxyde de carbone

Deux personnes, un homme de 40 ans et son fils de 10 ans, ont été retrouvées mortes, samedi soir, dans leur domicile à Bekkaria (10 km à l'est de Tébessa), après avoir inhalé des émanations de monoxyde de carbone, a-t-on indiqué, dimanche, à la Protection civile. Les corps sans vie des deux victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital Ali-Salah, du chef-lieu de wilaya.

EL-TARF

2 kg de corail saisis et pillage de sable

Deux kg de corail brut destinés à la contrebande ont été saisis samedi, au lieu-dit Mezira, par les éléments de la brigade de Gendarmerie d'El Kala qui ont procédé parallèlement à l'arrestation de deux individus, auteurs présumés d'une transaction frauduleuse. Cette opération a également permis la saisie d'une somme de "plus de 220.000 dinars", destinée au financement de cette transaction, ainsi que d'une embarcation, a indiqué la Gendarmerie. Dix personnes impliquées dans le pillage de sable au niveau des communes côtières de la wilaya de Tarf ont été arrêtées le week-end dernier par les services des forêts de la wilaya, a-t-on indiqué dimanche à la Conservation des forêts. Ces mêmes services ont procédé à la récupération d'importantes quantités de sable prélevées du cordon dunaire et à la mise en fourrière des camions utilisés pour le transport de cet agrégat, ainsi que d'autres engins servant à son extraction.



APS

GRANDE-BRETAGNE

12 personnes arrêtées dans une opération antiterroriste

Douze personnes ont été arrêtées en Grande-Bretagne dans le cadre d'une vaste opération antiterroriste, a indiqué lundi la police de Birmingham. Les hommes, âgés entre 17 et 28 ans, ont été arrêtés dans différentes villes, (Londres, Cardiff, Stoke et Birmingham), précise la source policière soulignant que ces personnes étaient soupçonnées de préparer un acte terroriste au Royaume Uni. Leurs domiciles ainsi que d'autres propriétés à Londres ont été perquisitionnés par des unités anti-terroristes. Selon le responsable de la police anti terroriste, John Yates, il s'agit d'une action à large échelle menée en coordination avec différentes unités de police. "A ce stade, l'opération en est à ses débuts et nous ne pouvons entrer dans les détails sur les chefs d'inculpation", a-t-il ajouté.

CORÉE DU SUD

Fin des manœuvres**militaires**

La Corée du Sud a mis fin lundi à ses manœuvres militaires à tirs réels sur une île récemment bombardée par Pyongyang, une heure après le coup d'envoi, rapporte l'agence sud-coréenne Yonhap. Le ministère sud-coréen de la Défense a indiqué ne pas pouvoir confirmer ces informations et promis une déclaration pour plus tard. Le brouillard avait retardé le coup d'envoi de ces exercices, prévus à l'origine pour la fin de matinée (entre 02H00 et 03H00 GMT). Le ministère de la Défense avait précisé que les manœuvres dureraient moins de deux heures. Les manœuvres ont en fait démarré à 14h30 heures locales (05H30 GMT) et se sont achevées une heure plus tard. En fin de semaine dernière, Pyongyang avait promis un "désastre" si la Corée du Sud ne renonçait pas aux manœuvres militaires sur Yeonpyeong. Les civils de l'île sud-coréenne de Yeonpyeong et ceux de quatre autres îles voisines avaient reçu l'ordre de se mettre à l'abri, dans la matinée.

PROCESSUS DE PAIX

Les Palestiniens réclament une implication internationale

M. Abbas a appelé le Quartette international pour le règlement du conflit au Proche-Orient (Etats-Unis, la Russie, l'UE et l'ONU) à clarifier sa position vis-à-vis de la reconnaissance d'un Etat palestinien libre et indépendant avec ses frontières de 1967, en soulignant que le travail de ce quatuor ne devrait pas seulement se limiter à des visites dans la région "sans résultats".

L'Autorité palestinienne a réclamé dimanche dernier une implication internationale dans le processus de paix au Proche-Orient, sombré dans un "coma profond", et appelé le Quartette international à clarifier sa position vis-à-vis de l'Etat palestinien indépendant aux frontières de 1967, reconnu déjà par des pays d'Amérique latine. "On doit impliquer tout le monde dans le processus de paix au Proche-Orient car cela est dans l'intérêt des Palestiniens, des Etats-Unis et du monde entier", a déclaré M. Abbas, dans une déclaration au quotidien jordanien "El-Rai". Le président palestinien s'exprimait ainsi en réaction à l'impasse actuelle dans le processus de paix israélo-palestinien en raison de la poursuite des activités de colonisation israélienne des terres palestiniennes occupées, une situation de statut quo qui menace même la création d'un Etat palestinien.

A cet effet, M. Abbas a appelé le Quartette international pour le règlement du conflit au Proche-Orient (Etats-Unis, la Russie, l'UE et l'ONU) à clarifier sa position vis-à-vis de la reconnaissance d'un Etat palestinien libre et indépendant avec ses frontières de 1967, en soulignant que le travail de ce quatuor ne devrait pas seulement se limiter à des visites dans la région "sans résultats". "Nous avons discuté avec les pays arabes d'une rencontre avec le Quartette pour que ce dernier adhère à l'importante déclaration approuvée en décembre dernier par l'Union européenne (UE)", a dit le chef de l'Autorité palestinienne. Cette position a été réaffirmée par le Premier ministre palestinien, Salam Fayyadh, qui a jugé samedi qu'il était temps de développer le rôle du Quartette, lequel ne "ne doit pas se limiter dans l'organisation de simples réunions pour



Mahmoud Abbas.

annoncer ses positions". "Il est temps pour la communauté internationale d'assumer directement ses responsabilités politiques et juridiques pour mettre un terme à la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens", a-t-il insisté. L'UE avait souligné récemment le caractère illégal des activités de colonisation juive dans les territoires palestiniens occupés, et a réaffirmé sa volonté d'agir pour la création d'un Etat palestinien "souverain". Deux pays d'Amérique latine, le Brésil et l'Argentine, avaient annoncé dernièrement la reconnaissance de l'Etat palestinien dans les frontières de 1967, alors que l'Uruguay s'apprête à les suivre début 2011. De son côté, la Russie, membre du Quartette, a appelé dimanche à une réunion urgente de ce Quartette au niveau ministériel pour débloquer la situation au Proche-Orient pour une reprise des discussions entre les Palestiniens et les Israéliens, interrompues en raison de la poursuite de la colonisation juive. Ces développements interviennent au moment où l'Administration américaine continue d'entretenir le doute quant à ses projets pour relancer les négociations entre Palestiniens et Israéliens, après avoir proposé des discussions indirectes, jugées "insuffisantes" et "sans crédibilité" par les Palestiniens. Pour le négociateur palestinien Nabil Chaath, le processus de paix est dans un "coma profond" et les propositions de la Maison blanche pour le relancer sont "totalement inutiles" en l'état. Les Palestiniens réclament avant toute reprise de ces discussions avec l'occupant israélien, des références politiques claires, dont la fin de l'occupation

des territoires palestiniens occupés en 1967 avec El Qods comme capitale de leur futur Etat indépendant et souverain.

Dans cette optique, M. Chaath a fait savoir que les pays arabes préparent un projet de résolution contre la construction des colonies juives dans les territoires palestiniens occupés, devant être soumis au Conseil de sécurité des Nations-unies. Le responsable palestinien a souligné que ce projet de résolution peut être soumis à l'Assemblée générale de l'ONU même dans le cas où les Etats-Unis opposent leur veto, en ajoutant que l'Assemblée onusienne est capable d'appeler à des sanctions contre les pays qui n'appliquent pas ses résolutions.

Pour Nabil Chaath, les Etats-Unis ne peuvent pas contrer ce projet, étant donné qu'ils se sont publiquement opposés à la construction des colonies juives, de même que l'ensemble de la communauté internationale. Les négociations de paix directes israélo-palestiniennes, entamées début septembre sous l'égide des Etats-Unis, sont toujours dans l'impasse en raison de la poursuite de la colonisation juive dans les territoires palestiniens. L'Autorité palestinienne avait décidé de rompre ces pourparlers avec Israël après le refus de ce dernier de prolonger le moratoire du gel des activités de colonisation. Les Palestiniens avaient mis en garde qu'en cas d'absence d'avancées dans le processus de paix, ils pourraient faire recours à plusieurs possibilités, dont la saisie des Nations-unies et du Conseil de sécurité pour trouver une solution.

APS

SUITE À DES CRITIQUES SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME

Le Parlement iranien vote la rupture avec Londres

Une commission du Parlement iranien a voté dimanche la rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, au lendemain d'un appel du président Mahmoud Ahmadinejad à la "coopération" avec les grandes puissances. La décision de la commission de la Sécurité nationale et de la politique étrangère du Parlement, dont fait état l'agence Far, fait suite à des critiques de la situation des droits de l'Homme en Iran par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Téhéran. "A l'issue du vote par les membres de la commission, il a été décidé de rompre totalement les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne", a déclaré le député Mohammad Karamirad cité par Fars. Si la

motion est approuvée par l'ensemble du Parlement iranien, elle ira apparemment à l'encontre d'un appel lancé par le nouveau ministre des Affaires étrangères qui a prôné une "interaction positive" avec l'Union européenne. Le président du Parlement, Ali Larijani, est un rival d'Ahmadinejad depuis qu'il a été battu par ce dernier à l'élection présidentielle de 2005, et le remplacement du ministre des Affaires étrangères a alimenté des tensions entre les deux hommes. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Simon Gass, a été convoqué lundi au ministère iranien des Affaires étrangères après avoir accusé sur le site internet de l'ambassade les autorités iraniennes de priver la nation de ses "libertés

fondamentales". Gass a rejeté les critiques des députés. "Les députés se disent offensés par ma déclaration lors de la Journée des droits de l'Homme. Mais les dirigeants iraniens insultent régulièrement d'autres pays dont le Royaume-Uni", a-t-il réagi sur Twitter. La politique étrangère - arrêtée par le Conseil suprême de la sécurité nationale conformément aux positions du Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei - est devenue le théâtre d'une lutte pour le pouvoir entre Ahmadinejad et un Parlement inquiet de la concentration de nombreux pouvoirs entre les mains du président. Le dernier signe de ces tensions a été le brusque limogeage, lundi par Ahmadinejad, du ministre des Affaires

étrangères, Manouchehr Mottaki, alors qu'il était en visite en Afrique. Larijani, dont Mottaki est un proche allié, a dénoncé une atteinte à la dignité du ministre. Ali Akbar Salehi, chargé d'assurer l'intérim à la tête du ministère des Affaires étrangères, a réclamé samedi, dans son premier discours, une "interaction positive" avec l'Union européenne. Les observateurs ne s'attendent à aucun changement important de politique après le limogeage de Mottaki, mais l'ouverture que semblent traduire les propos de Salehi pourrait augurer d'un désir plus grand d'ouvrir des discussions avec les grandes puissances, dont la Grande-Bretagne, inquiètes du programme nucléaire iranien.

R. I.



LA NOUVELLE MEGANE CC DÉBARQUE

Page 13

SALON DES VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS DE BÉJAIA



Hyundai expose neuf modèles et propose jusqu'à 200.000 dinars de remise

- ACI Carrosserie Industrielle présente ses produits
- Nissan met en avant sa gamme des Pick-up

Lire page 12



PREMIER VÉHICULE HYBRIDE EN ALGÉRIE

KIA MOTORS ALGÉRIE ANNONCE L'OPTIMA HYBRIDE

Lire page 12

NOUVELLE PROMOTION CHEZ PEUGEOT ALGÉRIE

JUSQU'À 300.000 DINARS DE REMISE ET UNE 207 MILLESIM À GAGNER

Peugeot Algérie continue de fêter les 200 ans de la marque au Lion et fait profiter ses clients de l'événement. En effet, Peugeot annonce une nouvelle promotion sous forme de remises appliquées sur l'ensemble des modèles, avec comme cerise sur le gâteau, une 207 Millesim 200 pour le gagnant de la tombola.

Les bonnes affaires chez Peugeot Algérie sont toujours d'actualité. Cette fois-ci, c'est toute la gamme qui est touchée par une batterie de remises appliquées du 12 au 31 décembre 2010 avec la possibilité d'immatriculer les voitures en 2011. Ces offres sont disponibles dans tout



le réseau Peugeot Algérie.

Par ailleurs, une 207 Millesim 200 est également mise en jeu sous forme d'une tombola destinée aux clients qui auront acheté une voiture Peugeot durant la même période. Peugeot Algérie propose la Peugeot 107 toutes versions avec 30.000 dinars de remise, quant à la 206+ Trendy 1.1 Essence, une ristourne de 40.000 DA est appliquée. La 207, pour sa part, profite de 50.000 dinars de rabais, une promo qui touche les modèles hors série spéciale. Peugeot 3008 bénéficie aussi d'une remise allant jusqu'à 100.000 dinars selon la version.

SALON DES VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS DE BÉJAÏA

HYUNDAI EXPOSE NEUF MODÈLES

Hyundai participe en force à travers son représentant local, la SARL Tiziri, distributeur, à la 1^{re} édition du salon des véhicules utilitaires, industriels et des travaux publics avec l'exposition de pas moins de 9 modèles de la gamme des utilitaires légers et un industriel.

Hyundai Motors Algérie est entre de bonnes mains à Béjaïa, avec un distributeur qui place la marque au summum et qui s'affiche dans tous les événements automobiles de la région. Pour cette première édition, pas moins de neuf modèles entre camions de petit et grand tonnage sont exposés avec des remises accordées sur certains d'entre eux.

Rencontré au stand de la marque, Mlle Yousria Boucherba, directrice commerciale de la Sarl Tiziri, nous explique que «ce genre de salon 'professionnel' représente une opportunité pour nous pour présenter notre gamme de véhicules utilitaires et industriels. Certes, Hyundai a fait ses preuves en Algérie et bénéficie d'une forte image de marque mais je pense que participer à des salons professionnels est une manière pour nous de renforcer encore plus notre image et de se rapprocher encore plus de notre clientèle».

Le stand de Hyundai à Béjaïa accueille le fourgon star de la marque, le Hyundai H1 3P GL, affiché au prix de 1.745.000 dinars TTC. Le HD35 est présent en deux versions : le châssis nu d'une capacité de 1.8T proposé au prix de 2.708.000 dinars et la version conteneur qui est proposée aux Béjaouis au prix de 2.170.000 dinars. Le Hyundai H100 sous sa version simple cabine GLS est au menu, il est cédé au tarif de 1.590.000 dinars.

Sur la gamme des camions de 2.5 tonnes, Sarl Tiziri présente les Hyundai HD65 Plateau et Benne de 100ch en 4x2 proposés respectivement aux tarifs de 2.344.000 dinars, remise de 50.000 DA incluse et à 2.519.000 dinars pour la seconde version. Quand au camion HD72 de 3.5 tonnes 4x2, deux versions sont également au menu, le plateau HD72 développant 120 ch cédé au prix de 2.554.000 dinars remis de 50.000 DA et la version Frigo fixé au prix de 3.485.000 dinars TTC bénéficiant d'une ristourne de 50.000 dinars.

Le HD120 d'une capacité de 7 tonnes à 180 ch sous sa version 4x2 est aussi à l'honneur avec la version châssis nu commercialisé au prix de 3.849.000 dinars et le Plateau vendus au prix de 4.107.000 dinars, des prix remisés de 70.000 dinars.

C'est avec 100.000 dinars de remise que le 4x2 HD160 est annoncé au stand



de Hyundai. Il est, en effet, facturé au prix (après rabais) de 5.579.000 dinars, disponible en version châssis nu 10 tonnes à 180 ch. Au final, c'est le 6x4

HD270 d'une capacité de charge de 18 tonnes (340 ch) qui bénéficie de la forte remise avec pas moins de 200.000 dinars de ristourne, qui porte son prix à

8.944.000 dinars.

Notons que les prix affichés sur l'ensemble des modèles incluent la taxe véhicules neufs.

PREMIER VÉHICULE HYBRIDE EN ALGÉRIE

Kia Motors Algérie annonce l'Optima Hybride

La première voiture hybride à fouler le sol algérien sera de marque Kia. Ainsi a décidé le distributeur algérien de la marque sud-coréenne qui affirme qu'elle sera présentée au public algérien au mois de mars prochain lors du Salon international automobile d'Alger.

Kia Motors Algérie va créer une grande surprise en présentant pour la première fois en Algérie une voiture hybride. Il s'agit de la nouvelle berline du constructeur, l'Optima Hybride, qui a été lancée lors du dernier salon automobile de Los Angeles.

Sur le plan esthétique, l'Optima Hybride reprend presque intégralement le look



de la version thermique dévoilée au dernier mondial de Paris avec, néanmoins, quelques retouches sur la calandre, le pare-chocs et le bouclier arrière.

Sous le capot, cette berline devrait carburer avec un bloc essence, le 4 cylindres de 2.4 l de 166 ch couplé à une transmission automatique à six rapports. Ce bloc essence sera soutenu par un moteur électrique dont la puissance est de 30 kWh. Il est alimenté par des batteries lithium-ion.

Selon nos sources, Kia Motors Algérie commercialisera ce modèle en 2011, quelques mois après sa présentation au Salon de l'automobile d'Alger prévu au mois de mars prochain.

ACI Carrosserie Industrielle présente ses produits au SVUIT de Béjaïa



Sur les 28 exposants du 1^{er} SVUIT de Béjaïa, on note la présence de certains carrossiers algériens spécialistes des camions poids lourds comme ACI (Asma Carrosserie Industrielle) qui participe à cette première édition avec l'exposition de quatre produits. Créée en 2008, ACI totalise déjà près de dix produits à son actif fabriqués dans son usine principale située à M'Sila. La société est présente à Alger avec un siège social basé à Aïn Benian, un show-room à Oued Semar et un second show-room à Sétif. Une répartition géographique qui lui permet de couvrir une grande partie du territoire.

ACI Carrosserie Industrielle, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de remorques, semi-remorques et équipements sur Châssis, participe au salon de Béjaïa pour présenter sa gamme et se rapprocher des clients de la région. Ainsi, quatre produits sont exposés dont une remorque plateau ridelles à 3 essieux, une remorque benne travaux publics, une benne semi-remorque et un plateau bache. ACI fabrique, entre autres, des bennes céréalières, des panneaux sandwich, des plateaux ridelles 2 essieux, des plateaux fourgons, plateaux sans ridelles...

Par ailleurs, ACI Carrosserie Industrielle s'est illustrée, entre autres, par la fabrication et la mise en place des équipements sur camions. En effet, le carrossier usine des équipements benne entrepreneur, équipements fourgons et équipements plateau ridelles avec rehausses. Rencontré au stand du carrossier, M. Nasreddine Zerroughi, responsable technico-commercial chez ACI a tenu à préciser qu'ACI Carrosserie Industrielle garantit ses produits et assure le service après-vente dans son atelier de réparation carrosserie et dispose d'un magasin de pièce de rechange d'origine.

ELSECOM MOTORS FORD

Campagne «Expérience VIP»

Le distributeur algérien de la marque automobile Ford, Elsecom Motors, annonce le lancement de son ultime campagne promotionnelle pour l'exercice 2010. Un communiqué d'Elsecom Motors Ford annonce qu'entre le 15 et le 31 décembre 2010, une campagne promotionnelle intitulée «l'expérience VIP» est lancée. A travers cette dernière, le concessionnaire réserve "à tous les visiteurs de ses show-rooms un accueil digne de Very Important Personality (VIP)". Le communiqué ajoute que des remises sur la gamme Ford sont réservées pour les futurs clients allant jusqu'à 250.000 DA. Aussi, plusieurs cadeaux importants seront offerts aux cent premiers clients.

Cette campagne a pour objectif de laisser aux futurs clients de la marque une dernière chance pour profiter des prix actuels en signalant une augmentation de ces derniers dès le début de l'année prochaine, conclut le communiqué d'Elsecom Ford Motors.

Land Rover Freelander 2 restylé en avant-première chez Algérie Motors

A l'occasion de sa participation au salon Autowest 2010, Algérie Motors, représentant de Land Rover, expose le nouveau Freelander 2 dans sa nouvelle robe. Plus résolu dans son allure, plus sportif et plus sophistiqué, Freelander 2 restylé offre un design soigné et procure un plus de confort avec un maximum d'équipements.

Présenté en avant-première à l'occasion du salon Autowest 2010, le nouveau Freelander 2 profite de nouvelles lignes, d'une silhouette retouchée et d'un intérieur plus stylistique. Les lignes épurées du Freelander 2 présenté à Oran se remarquent sur la face avant du 4x4 à travers un nouveau pare-chocs plus soigné et des blocs optiques revus et corrigés pour donner plus de capture au véhicule. De nouveaux rétroviseurs ton caisse sont d'actualité et les nouvelles jantes imposantes viennent confirmer la disposition du véhicule à affronter tout type de terrain. De nouvelles teintes sont aussi annoncées sur le nouveau Freelander 2.

La poupe du véhicule accueille des optiques plus raffinées, avec un fond blanc comme teinte pour plus de design. Une barre chromée est installée au-dessus de la trappe de la malle et le troisième feu de stop profite lui aussi d'un fond blanc.

L'habitacle a subi des améliorations, avec l'arrivée d'un nouveau volant bien soigné qui accueille les plus importantes commandes de bord au volant, et la mise en place de sièges en cuir qui procurent une position de conduite surélevée et viennent apporter un confort accru, notamment grâce à la présence de six réglages de position avec trois fonctions de mémorisation à réglage électrique. Freelander 2 restylé accueille une nouvelle finition pour le tableau de bord «Piano Noir laquée», pour laquelle la finition du volant est assortie. Il



bénéficie, par ailleurs, de technologies intuitives, comme le régulateur de vitesse, le système audio et l'activation de l'option téléphone mains libres.

Côté motorisations, le Freelander 2 est performant et puissant avec un taux d'émissions de Co2 réduit, il se décline en deux nouvelles versions diesel. Algérie Motors a retenu pour le marché algérien le Freelander 2 équipé de la nouvelle motorisation diesel avec une offre composée de deux blocs, à savoir un quatre cylindres 2.2l TD4 de 150 ch d'un couple maxi de 420 Nm et un moteur 2.2l SD4 de 190 ch qui développe un couple maxi de 420 Nm, doté d'une transmission à six rapports et du système CommandShift. Par ailleurs, les améliorations apportées au bloc moteur permettent au véhicule de passer de 0 à 100 km/h en 9,5 secondes, soit presque deux secondes de moins que la configuration précédente.

Le 4x4 Land Rover Freelander 2 est l'un des meilleurs franchiseurs sur le marché, il offre une maîtrise parfaite sur route comme en tout-terrain. Sur les quatre réglages disponibles sur la version 4x4 : Mode Standard, Mode herbe/Gravillons/Neige, Mode Boues et Ornières, et Mode Sable, le système d'adaptation «Terrain Response» technologie exclusive à Land Rover permet d'optimiser la

motricité dans toutes les situations de conduite et par tous les temps, grâce aux systèmes de gestion électronique et de contrôle de la motricité.

Côté finitions, Algérie Motors commercialise le Land Rover Freelander 2 restylé 2.2l TD4 avec quatre niveaux de finitions :

- « Confort S » au prix de 3 420 000 dinars TTC, taxe VN incluse.
- « Luxe S » au prix de 3 805 000 dinars TTC, taxe VN incluse.
- « Premium HSE » au prix de 4 365 000 dinars TTC, taxe VN incluse.
- « Premium HSE » (Boîte de vitesses automatique) au prix de 4 585 000 dinars TTC, taxe VN incluse.

Pour la version 2.2l SD4, trois finitions sont dans le catalogue d'Algérie Motors :

- « Confort S » au prix de 3 740 000 dinars TTC, taxe VN incluse.
- « Luxe S » au prix de 4 125 000 dinars TTC, taxe VN incluse.
- « Premium HSE » (Boîte de vitesses automatique) au prix de 4 685 000 dinars TTC, taxe VN incluse.

RENAULT ALGÉRIE

La Nouvelle Megane CC débarque



C'est aux abords du show-room de Renault Algérie à El-Biar que le coupé cabriolet "made in Renault" s'exhibe au bonheur des dizaines d'admirateurs qui d'hésitent pas à faire une halte pour admirer et prendre en photo le coupé cabriolet de Renault en demandant à l'équipe commerciale de l'établissement des informations sur sa commercialisation et son tarif. Megane III coupé-cabriolet arrive donc chez nous en s'exposant en avant-première à El-Biar, siège du show-room central de la marque. A l'heure où nous mettons sous presse, rien n'a encore filtré sur les finitions et les motorisations du coupé-cabriolet Megane prévu pour le marché algérien. Ce qui est certain, c'est que le modèle exposé à El-Biar dispose d'une boîte de vitesses automatique. Après le lancement de la berline et du coupé Megane, c'est au tour du coupé-cabriolet de pointer le bout du nez avec sa silhouette sportive et son porte-à-faux arrière toujours aussi imposant et stylé par des feux de couleurs rouge et un troisième feu de stop à LED. Nous y reviendrons avec plus de détails dans nos prochains écrits.

Nissan met en avant sa gamme des Pick-up

N'ayant pas raté l'occasion, l'agent agréé de Nissan Algérie à Béjaïa, M.N.N Automobile, participe au 1^{er} salon des Véhicules utilitaires, Industriels et des travaux publics en exposant sa gamme des pick-up sur un stand installé à l'intérieur de l'édifice de la surface du lac où se tient l'événement.

Le Nissan Navara utilitaire sous sa version 4x2 double cabine attire les visiteurs. Ce pick-up qui bénéficie d'une remise de 50.000 dinars est affiché au prix de 1.840.000 dinars TTC (Taxe VN incluse). Le Navara embarque un bloc moteur de 2.5 DDTI avec une boîte manuelle à 6 rapports qui développe une puissance fiscale de 8 cv et qui offre un poids total en ordre de marche de 2.650 kg.

M.N.N Automobile participe au salon avec un second pick-up proposé au prix de 1.440.000 dinars. Il est annoncé qu'un pack CD sera offert pour chaque achat effectué pendant la période du salon.

Quant au Pick-up Hardbody 4x4 double cabine avec sa déclinaison utilitaire, les acquéreurs de ce modèle bénéficieront d'une remise de 100.000 dinars, qui le place au prix de 2.090.000 dinars TTC (Taxe VN incluse).

Le seul fourgon de la gamme des Microbus proposé par Nissan à l'occasion du salon, en l'occurrence l'Urvan sous sa déclinaison 15 places toutes options, les professionnels du transport bénéficieront d'une ristourne de 75.000 dinars, pour un prix TTC (Taxe VN incluse) de 2 765.000 dinars.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE CONTEMPORAINE

«El Din» émerveille le public algérois

Trois spectacles étaient à l’affiche dimanche en fin d’après-midi au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi d’Alger dans le cadre de la 2e édition du Festival culturel international de la danse contemporaine, devant se poursuivre jusqu’au 23 décembre 2010.

PAR LARBI GRAÏNE

Le premier a été donné par le Mountada el-Masrah (Irak), le second par la Compagnie Hervé Koubi (France) et le troisième par la Compagnie Vent de sable d’Annaba (Algérie). Quand à l’entame de la soirée la troupe irakienne du Forum du théâtre a commencé à jouer, l’on se disait qu’on ne verrait plus au cours de cette même soirée un spectacle qui le dépasserait en perfection tant les danseurs irakiens avaient la maîtrise de leur art. C’était une partition chorégraphique à forte charge dramatique qui racontait les heurs et malheurs d’un pays que l’ombre de Saddam Hussein n’a pas encore quittée. Le spectacle certainement a fait sensation dans une salle archicomble de par l’ambiguïté du message qu’il s’est efforcé de délivrer. On y lit l’histoire d’un peuple héroïque, mais en même temps victime d’une oppression qui n’a pas encore tout à fait pris fin. Les danseurs, des deux sexes, une douzaine environ, ont joué sur le clavier du tragique, aidés par les effets pyrotechniques ainsi que par le jeu de lumières et d’ombres.

Mais incontestablement le spectacle qui relatera sur la scène la troupe irakien-

ne, lui ravira la vedette. En effet le spectacle de la Compagnie Hervé-Koubi du nom de son chorégraphe a littéralement subjugué les spectateurs.

«El Din» ravit la vedette

La présentatrice francophone s’est trompée en traduisant l’intitulé de la pièce « El Din » par « religion ». Or « El Din » a été tiré du nom du compositeur égyptien, Hamza El Din, qui a composé la musique pour cette partition chorégraphique. Les prospectus distribués à la presse et au public malheureusement ne comportent pas les titres des œuvres programmées ni aucun autre renseignement à leurs sujets. Toujours est-il que « El Din » n’est pas tout à fait un spectacle nouveau en Algérie, puisqu’il a été déjà donné au début du mois courant au Centre culturel français de Constantine et au conservatoire municipal Ahmed-Wahby d’Oran. Hervé Koubi est monté sur scène pour les remerciements, il en a profité pour faire part au public de sa « fierté de ses origines ». En effet ce jeune chorégraphe natif de Cannes a des parents algériens. Son œuvre a donc une histoire, puisqu’elle se veut une ébauche ou le prélude à une fresque à venir qui sera montée en 2012 sous le titre « Ce que le jour doit à la nuit », inspirée du roman de Yasmina Khadra. L’ambassade de France en Algérie, les CCF d’Alger, d’Oran et d’Annaba sont parties prenantes de ce projet de création devant associer 12 danseurs algériens. « El Din » n’est donc que la première partie de « Ce que le jour doit à la nuit ». C’est une fresque chorégraphique exécutée par 12 danseurs avec une débauche d’énergie extraordinaire. On sent l’entraînement et le travail construit qui nécessitent de grandes aptitudes athlétiques et sportives. « El Din » a



comme point d’amorce une image statique qu’on aurait pu voir sur un tableau de peinture du siècle baroque ou romantique. Un groupe d’êtres humains, le buste et les bras nus, regroupés à même le sol en une masse dégageant une forme informe presque visqueuse, qui lentement va s’animer sous l’agitation silencieuse et languide des bras, des cous et des crânes, avant de se détacher du plancher sous l’impulsion des jambes qui se délient. La pièce d’essence cosmique qui comporte des relents d’orientalisme donne à voir une circulation corporelle entre monde végétal, animal, voire microbiologique. Ça virevolte comme papillon, ça cabre comme cheval, ça glisse comme serpent, ça nage comme poisson, ça stagne comme microbe, ça

gazouille comme insecte et ça bouge comme homme et femme. La troisième pièce présentée par la Compagnie Vent de sable d’Annaba a joué de malchance dès lors qu’elle devait donner son spectacle juste après la représentation magistrale d’« El Din ». La pièce précédente qui a déjà imprégné l’atmosphère d’une espèce d’euphorie, a rendu difficile la concentration sur une thématique qui paraissait misérabiliste à ce moment-là : les harragas. Un trio a joué la pièce. Le peu de danseurs a laissé l’impression que rien de grandiose ne peut se faire sans une équipe complète de chorégraphes qui aurait imposé de grands mouvements d’ensemble propres à rehausser une scène.

L. G.

SAMEDI PROCHAIN À TIZI-OUZOU

LE RETOUR DE RABAH LANI



PAR LOUNES BOUGACI

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a réservé une grande surprise à son public : en effet, pour samedi prochain (25 décembre), la grande salle de cet établissement culturel abritera le spectacle de l’un des artistes les

plus estimés de la région. Il s’agit de l’imitable Rabah Lani. C’est donc un rendez-vous auquel des centaines de mélomanes sont attendus. Depuis le mois de ramadhan dernier, Rabah Lani n’a plus rencontré ses fans. Pourtant c’est un chanteur très estimé pour une multitude de raisons. Il est l’un des rares artistes de moins de

quarante ans à avoir apporté un plus indéniable à la chanson kabyle. Rabah Lani a innové aussi bien sur le plan musical que vocal. Sa poésie, en revanche, s’inspire beaucoup des grands poètes kabyles. Elle est principalement dominée par la thématique amoureuse et la déception sentimentale. Rabah Lani a réussi là où beaucoup d’autres chanteurs de sa génération ont échoué. En effet, ces dernières années, il n’est pas du tout facile de s’imposer dans la région à cause de l’omnipotence presque systématique des chanteurs spécialisés dans le style rythmé. Avec l’arrivée de Mohamed Allaoua, Mourad Guerbas, Saïd Youcef, Moumouh, Oujrih, Rami et tant d’autres, la chanson à texte a reçu un sérieux revers. Mais des exceptions existent toutefois et c’est le cas concernant Rabah Lani dont le dernier album, sorti il y a deux ans, a connu un grand succès.

On remarquera la richesse et les innovations surprenantes dans les musiques interprétées par Rabah Lani. Ce dernier a réussi à marier de nombreux styles musicaux afin de donner naissance à son style propre. C’est ainsi que dans ses musiques, on retrouve une grande dose de chaâbi modernisé. Ses chansons sont également bâties autour de notes où le moderne et le folklore kabyle se côtoient harmonieusement. Son interprétation atypique sur son instrument fétiche : le mandole fait de lui

un artiste à part et adulé par les jeunes de 20 à 30 ans. Ce n’est donc pas un chanteur spécialisé dans la chanson légère et de consommation rapide qui sera sous les feux de la rampe ce samedi à Tizi-Ouzou mais c’est un auteur-compositeur -interprète au sens propre du terme. Rabah Lani, qui préfère laisser libre cours à son talent, n’est pas un artiste aimant trop les médias même s’il est l’un des meilleurs, peut-être le meilleur chanteur de sa génération. Né en 1974 à Maâtkas dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Rabah Lani n’est jamais passé à la Télévision algérienne. Il n’a pratiquement accordé aucune interview aux journaux. Ses fans ont eu le plaisir de le découvrir quelque fois sur BRTV et de l’écouter sur les ondes de la Chaîne II. Sinon, toute sa réussite artistique, il la doit uniquement à la qualité incontestable de ses compositions musicales et à son talent d’interprète qui maîtrise ce qu’il fait presque à la perfection.

Rabah Lani est aussi un poète qui touche par ses textes et ses rimes son public. Il sait dire les peines et les douleurs d’un jeune que sa bien-aimée a quitté ou qui n’a pas su aimer. On retrouve dans les poèmes de Rabah Lani l’univers amoureux d’un jeune homme ou d’une jeune fille d’aujourd’hui, un monde où aimer donne un sens à la vie tant que l’argent ne s’en est pas encore mêlé.

L. B.

ITTIHAD DJEDDAH

Dernier match de Abdelmalik Ziaya face à Najrane

L'attaquant international algérien de Ittihad Djeddah, Abdelmalik Ziaya devrait jouer mercredi prochain contre Najrane, son dernier match sous les couleurs "Jaune et Noir", avant son transfert lors du mercato d'hiver, rapporte lundi la presse locale. Le directeur du club d'El Ittihad Djeddah, Mohamed Essanaie se trouve depuis dimanche à Porto pour conclure avec un attaquant brésilien évoluant dans le championnat du Portugal, sur recommandation de l'entraîneur Manuel José, indique le journal Okaz. Le joueur brésilien, dont le nom n'a pas été divulgué devrait remplacer l'attaquant algérien Ziaya, précise la même source. Agé de 26 ans, Ziaya avait rejoint Ittihad Djeddah en janvier 2010 en provenance de l'ES Sétif. Il avait signé pour deux ans et demi pour les vice-champions d'Asie pour un transfert estimé à 2 millions d'euros. L'ancien meilleur buteur de la Coupe de la Confédération en 2009 a contribué la saison dernière à la victoire d'El Ittihad en Coupe d'Arabie Saoudite. Ziaya a inscrit cinq buts cette saison en championnat d'Arabie saoudite de première journée à l'issue de la 15^e journée.

OLYMPIQUE BÉJA

L'Algérien Rachid Belhout quitte le club



L'entraîneur de l'équipe tunisienne de l'Olympique Béja, l'Algérien Rachid Belhout, a démissionné de son poste à l'issue de la défaite concédée par son équipe face à l'ES Hammam-Sousse (1-0), pour le compte de la 12^e journée du championnat de Tunisie Ligue 1, rapporte lundi la presse locale. "J'ai la conscience tranquille et le sentiment d'avoir donné mon maximum", a indiqué l'ancien entraîneur de l'ES Sétif. L'O Béja occupe la peu reluisante dernière place au classement du championnat avec 9 pts, et reste sur une élimination sans gloire en 1/8^e de finale de la Coupe de Tunisie, dont il est le tenant du trophée sous la conduite de Rachid Belhout. L'équipe tunisienne s'est fait éliminer aussi en 1/2 finale de la Coupe de l'UNAF des vainqueurs de coupes par l'ES Sétif (aller 1-0, retour 0-3).

NATATION-MONDIAUX-2010

Oussama Mellouli champion du monde au 1500 m

Le nageur tunisien Oussama Mellouli a été sacré dimanche, champion du monde du 1500 m nage libre messieurs, en 14 min 24 sec 16/100, des mondiaux 2010 de natation en petit bassin (25 m), en finale disputée à Dubai. Le champion tunisien a devancé respectivement le Danois Mads Glaesner (médaille d'argent) et le Hongrois Gergely Gyurta (médaille de bronze).

APS

ABDELMADJID REZKANE L'A SOULIGNÉ HIER LORS D'UN POINT DE PRESSE À ALGER

300 ATHLÈTES PRÉSENTS AU MARATHON DES DUNES

Contrairement aux précédentes éditions, la 11^e édition du Marathon des dunes, prévue du 27 de ce mois au 2 janvier prochain, à Taghit, à une centaine de kilomètres de Bechar et Igli verra la participation de 300 athlètes, dont 50 étrangers, c'est ce qu'a affirmé, hier, Abdelmadjid Rezkane, le responsable de Sport événements international lors d'un point de presse tenu à Alger.

PAR MOURAD SALHI

« Nous avons bien réfléchi au fil des temps, et nous avons procédé au plafonnement du nombre de participants à cet événement qui est devenu une tradition depuis son lancement en 2001 à Djanet. Vous allez me demander certainement pourquoi le chiffre a été revu à la baisse, je vous dirai c'est l'image de l'Algérie qui est en jeu, nous avons débuté avec plus de 600 athlètes, mais nous avons en aucun moment arriver à prendre en charge un tel nombre. C'est vrai que notre premier objectif était de ramener en Algérie le maximum de sportifs étrangers pour leur faire découvrir des sites touristiques et désertiques propices à la pratique de ce type d'événements d'envergure, mais nous avons constaté que nous réussissons mieux quand le nombre des participants est juste moyen », a déclaré le conférencier. Pour ce qui est de l'idée de changer chaque année l'endroit pour la tenue de cet événement, Abdelmadjid Rezkane a avoué que cette optique n'est en rien anodine « elle permet aux participants, notamment aux étrangers de découvrir des facettes du Désert algérien considéré comme l'un des plus beaux du monde, comme elle contribue également au développement économique des régions visitées, sans



Abdelmadjid Rezkane.

oublier la promotion touristique que cet événement engendre » a-t-il expliqué. Le Marathon des dunes selon M. Rezkane, se pratique en allure libre en trois étapes de 14km par jour sur terrain souple des dunes, quatre catégories d'âges prendront part à ce rendez-vous international auquel prendront part 9 pays, outre l'Algérie, qui devrait participer avec, entre autres, des athlètes de la DGSN des wilayas limitrophes et les militaires de la région de Béchar, cet événement réunira également, les athlètes de France, Allemagne, Italie, Australie, Belgique, Angleterre, Canada et l'Autriche.

Le coup d'envoi de cette édition sera donné cette fois-ci par les petits enfants âgés de 8 à 14 ans seulement, une course d'une distance de 5 km, réservée exclusivement aux enfants des deux villes organisatrices. 500 enfants, selon Abdelmadjid Rezkane, ont été déjà inscrits. La course se déroulera au centre-ville.

Pour assurer un bon déroulement de cette manifestation, 150 jeunes de Taghit et d'Igli seront mobilisés, rassure le même responsable, leur mission sera l'encadrement des points les plus importants de l'organisation, à savoir l'en-

cadrement des étapes, le secrétariat technique et autres tâches. A cette occasion, ajoute M. Rezkane, ils ont bénéficié d'une formation sur place pour la maîtrise du volet organisationnel.

En marge de cette manifestation internationale, quatre conférences sont au programme, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Kamel Bouchama qui est également écrivain reviendra sur les Algériens de Bilad Ech-Cham. De son côté, l'expert international, Yacine Ould Moussa consacrera son sujet aux tourisme et développement régional. La troisième conférence qu'animerait le docteur en sociologie de l'université de Rouen, l'Algérien Hakim Ferradji, aura pour thème « Sport, loisir et de la découverte ». Le doyen de la faculté de Ben-Aknoun, Hamid Barchiche, également ancien ministre de la Jeunesse et des Sports consacrera son intervention au « Tourisme et le sport ».

Comme lors de chaque édition, les organisateurs, à leur tête Abdelmadjid Rezkane, comptent mettre en place un village artistique où des produits de la Saoura seront exposés pendant toute cette période.

M. S.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE 2011

Deux joueurs tunisiens forfaits contre l'Algérie

Deux joueurs de la sélection tunisienne de handball, ont déclaré forfait pour la double confrontation amicale face à l'Algérie aujourd'hui et demain en Tunisie, en prévision du Championnat du monde 2011 en Suède (13-31 janvier), rapporte lundi la presse locale. Il s'agit de Meggaïez et Megannem qui ne participeront pas aux deux tests face à l'Algérie, pour cause de blessure. Dans la perspective de ces deux matches amicaux, le Sept tunisien vient d'achever un stage à Tunis, sous la houlette du sélectionneur français Alain Portes. Après les deux rendez-vous face à l'Algérie, l'équipe de Tunisie donnera la

réplique à deux reprises à la Serbie. Une première fois à Tazarka le 28 décembre et dont la salle vient d'être achevée. Le second match aura lieu à Grombalia le 29 du même mois. C'est à l'issue de ce dernier match amical et avant le départ pour le Danemark pour prendre part à un tournoi international, que le staff technique annoncera la liste des 16 joueurs retenus pour le Mondial de Suède. Lors du Mondial-2011, la Tunisie a hérité du groupe A aux côtés de la France, tenante du titre et championne olympique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Egypte et le Bahreïn.

APS



FOOTBALL

COUPE DE L'UNAF DES VAINQUEURS DE COUPE (FINALE RETOUR)

L'Entente de Sétif en toute sérénité

Victorieux le 9 décembre dernier des Libyens d'Al-Nasr de Benghazi (3-1) en finale aller de la coupe de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des vainqueurs de coupe, les joueurs de l'Entente de Sétif devraient, à moins d'un extraordinaire renversement de situation, brandir mardi soir le trophée de cette compétition.

Pour les observateurs avertis, de même que pour les supporters des "Aigles Noirs" qui ne manqueront pas "d'enflammer" le stade du 8-Mai 1945, les carottes sont en effet bel et bien cuites pour les gars "d'Ennasr", sèchement battus dans leur antre du stade Hugo-Chavez. Giovanni Solinas, le coach, refuse pourtant de chanter victoire : "Nous n'avons pas encore gagné cette coupe (à), il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'à la mi-temps de cette finale et, à l'entame de la seconde manche, il y aura 0 à 0 a tableau d'affichage, c'est vous dire que tous les cas de figure restent possibles". Pour le technicien italien, il est "impératif d'oublier, au coup d'envoi, le score du match aller et de jouer notre football, comme nous savons le faire, car une surprise reste toujours possible en football".

Il rassure cependant que son effectif, que le meneur de jeu Lazhar Hadj-Aïssa vient de rallier, s'est préparé au mieux et évoluera "avec sérénité et avec la philosophie de jeu partagée par l'ensemble des joueurs à jamais prudence quand-même". L'entraîneur est rejoint dans cet avis par



le gardien international Faouzi Chaouchi qui estime que la supériorité affichée par ses coéquipiers à Benghazi "ne doit pas faire oublier que le trophée ne pourra être soulevé qu'à l'issue de 90 mn qui ne seront sûrement pas de tout repos". Le keeper sétifien sait que les coéquipiers de son collègue El Fitouri n'ont absolument rien à perdre, qu'ils joueront leur va-tout et qu'à ce titre "ce ne serait pas malin de les prendre de haut". Facétieux en diable comme à son habitude le dernier rempart sétifien fait cependant mine de gratter machinalement le dôme tout blond de son crâne et lance avec une moue amusée : "cela dit, nous planter 3 buts à Sétif à je préfère être où je suis plutôt qu'à la place des attaquants libyens". Bouazza Feham, lui, ne se fait pas le moindre souci, même s'il laisse entendre que la finale "ne prendra fin qu'avec l'ultime coup de siffler de l'arbitre". Le milieu de terrain sétifien affirme que son équipe pénétrera sur le terrain pour gagner, confirmer le résultat

du match aller et faire plaisir aux supporters. Rappelons que l'équipe sera privée de son étoile montante Abdelmoumène Djabou, expulsé lors de la première manche, de Nabil Hemani et de Francis Ambane (tous deux en convalescence). En revanche, Hocine Metref, Farouk Belkaïd, Abdelkader Laïfaoui, Abderrahmane Hachoud, Khaled Lemmouchia et le duo d'attaquants Youcef Ghazali et Mustapha Djallit, tous en belle forme, devraient donner fière allure au onze sétifien rentrant avec, pourquoi pas, l'incorporation en cours de jeu de Lazhar Hadj Aïssa comme cadeau de fin d'année de Solinas, histoire de saluer le grand retour du "Baggio arabe". La rencontre, dont le coup d'envoi est prévu à 17h30 au stade du 8-Mai-1945, sera officiée par l'arbitre marocain Hichem Tazi, assisté de ses compatriotes Abdelaziz Mehraoui et Abdellah Filali.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (1/32E DE FINALE)

Domiciliation des matchs

La commission de la Coupe d'Algérie a dévoilé lundi les dates et les terrains des 1/32e de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football qui se dérouleront les 28, 31 décembre 2010 et le 1er janvier 2011.

Programme 1/32ème de Finale

Mardi 28 décembre 2010

Sétif 8 Mai 1945: ES Sétif - CRBMerine 18h00
Stade 5 juillet: MC Alger- IRB Tiaret 18h00

Vendredi 31 décembre 2010

Constantine Hamlaoui :CS Constantine - MC Oran 14h30
Saida: MC Saida - USM Alger 14H15
Mascara OPOW: ARBGhris - CMBThenia 14H15
Stade 20 août 55: OM Ruisseau - NTadamoun Souf 14H15
Kouba Benhada: PAC Hydra - IRB Hadjar 14H15
Chlef Boumezreg: CRB Sendjas - CR Belouizdad 14H15
B.B.Arréridj 20 Août 55: CABB Arréridj -HAC Hydra 14H15
Blida Tchaker: USM Blida - RUDES Batna 14H15
Tizi Ouzou 1er Novembre: JS Kabylie - CRB Sedrata 14H15
Batna 1er Novembre : AB Merouana - USM Annaba 14H15
Mostaganem : ES Mostaganem - FCBFrenda 14H15
Ain M'lila OPOW : ASA M'lila - JSM Bejaia 14H15
Oran Bouakeul: ASM Oran - CRBA Turck 14H15
Rouiba OPOW: NARB Reghaia - JS Saoura 14H15
Biskra OPOW: US Doucen - MCE Eulma 14H15
Tebessa OPOW : NRB Cheréa - CA Batna 14H15

Samedi 1er janvier 2011

Chlef Boumezreg: ASO Chlef - WA Tlemcen 14h30
Oran Bouakeul: CR Bendaoud - NAHDey 14h00
Laghouat OPOW: USBH R'Mel- MCMekhadma 14h00
Bel Abbès 24 Février: USMB Abbès - OMédéa 14h00
El Khroub:AS Khroub - MO Bejaia 14h00
Biskra OPOW: US Biskra- MB Constantine 14h00
Oum El Bouaghi OPOW: US Chaouia- Hamra Annaba 14h00
Tébessa OPOW: US Tébessa- GCAin Sefra 14h00
El Harrach : USM Harrach - CC Sig 14h00
Kolea: RC Arbaa - RC Kouba 14h00
El Oued OPOW CHOTT: IRB Robah - CRBA Ouessara 14h00
Skikda OPOW: E.Collo - ES Berouaghia 14h00
Constantine Hamlaoui: MO Constantine- CRB Hennaya 14h00
Ain Beida OPOW :USMA Beida - USFBBArréridj 14h00

CHAMPIONNAT L2 (11^E JOURNÉE)

Derby indécis à Alger, le CSC en péril à Oran

Le derby de la capitale entre le NA Hussein Dey et le RC Kouba retiendra l'attention aujourd'hui à l'occasion de la 11^e journée du Championnat professionnel de Ligue 2, au moment où le leader, le CS Constantine, en quête de rachat après ses dernières contre-performances, effectuera un périlleux déplacement à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO.

Le stade du 20-Août-1955 vibrera au rythme de la chaude explication entre banlieusards cette année, le derby NAHD-RCK promet du spectacle entre deux équipes qui, malgré des hauts et des bas, se sont fixé le même objectif, à savoir retrouver l'élite dès la fin de cette saison, ce qui donnera sans aucun doute plus de piment aux débats.

Après deux défaites consécutives face à l'ASM Oran (1-2) et l'AB Merouana (4-1), le RCK (3^e) s'est repris en disposant vendredi du SA Mohammadia (4-0) grâce notamment à un doublé du buteur-maison Hanifi et se présentera au derby avec le moral au beau fixe. A l'inverse, les "Sang et Or", sixièmes au classement, tenteront de renouer avec la victoire après le revers essuyé à Médéa (1-0) et enregistrer par la même occasion leur seconde victoire dans les derbies après leur succès face au



Paradou AC. Le CSC, qui continue de dilapider de précieux points dans la course à l'accession, n'aura pas la tâche facile face à l'ASMO qui, même sans entraîneur et plusieurs titulaires, est allée battre l'AB Merouana. Avec seulement un point récolté en deux rencontres, les Clubistes ont vu leur confortable avance de 6 unités sur leurs poursuivants fondre comme neige au soleil et n'auront d'autre choix que de revenir avec la totalité des gains de leur long voyage dans l'Oranie. Leur

dauphin, l'USM Bel-Abbès, effectuera un court déplacement à Mostaganem pour en découdre avec l'Espérance locale dans un derby de l'Ouest à six points.

Les gars de la Mekerra, sous la conduite de l'entraîneur Osmane, joueront cette rencontre avec la ferme volonté d'enregistrer une 4^e victoire de suite qui pourrait leur permettre de renverser le CSC dès mardi en cas de nouveau faux pas du leader à Oran. L'ESM (11^e), auréolée de sa victoire inattendue chez l'ex-dauphin le MSP Batna, sera dans l'obligation d'ajouter trois nouveaux points à son escarcelle pour confirmer son redressement et s'extirper des profondeurs du classement.

De son côté, le MSP Batna, abasourdi par sa défaite face à Mostaganem qui lui a coûté la seconde place au classement après deux victoires de rang, se déplacera à Constantine pour y affronter le MOC, étreillé vendredi par Bel-Abbès (4-0). L'autre équipe de Batna, le CAB, partira avec les faveurs des pronostics à l'occasion

de la venue du PAC qui décoit cette saison, alors que l'US Biskra, seule équipe à avoir accroché le leader sur son terrain, reçoit l'O Médéa (5^e à 1 point du podium) qui croit de plus en plus en ses chances d'accéder en Ligue 1. En bas du classement, les matches JSM Skikda-CR Témouchent et SAM-ABM s'annoncent palpitants et (déjà) déterminants dans la course au maintien. La JSMS (15^e) et le CRT (16^e), distancés de trois et quatre points du quatuor ABM-SAM-PAC-ESM, joueront sans aucun doute l'attaque à outrance, un nul ne fera l'affaire d'aucune des deux équipes. L'autre rencontre entre le SAM, qui reste sur 4 défaites de suite, et l'ABM, au parcours en dents de scie, apparaît équilibrée et indécise avec un léger avantage pour les locaux qui bénéficieront de l'avantage du terrain et du public.

APS

Programme des matchs

Mostaganem : ES Mostaganem - USM Bel-Abbès
Batna : CA Batna - Paradou AC
Biskra : US Biskra - O Médéa
Alger (20-Août-1955) : NA Hussein Dey - RC Kouba
Skikda : JSM Skikda - CR Témouchent
Mascara : SA Mohammadia - AB Merouana
Oran : ASM Oran - CS Constantine
Constantine : MO Constantine - MSP Batna

MALADIES RESPIRATOIRES

Les bronchites aiguës

Les bronchites aiguës virales :

Une bronchite virale s'accompagne, en dehors de la toux, d'autres signes cliniques indiquant une atteinte virale : fièvre, mal à la gorge, nez bouché, courbatures, maux de tête... La toux est souvent sèche, douloureuse au début de la maladie puis elle devient en quelques jours, plus grasse, avec des glaires. En dehors de médicaments anti-tussifs pour diminuer la toux, d'antipyrétiques pour lutter contre la fièvre, de gouttes pour déboucher le nez, de collutoire pour diminuer la douleur de la gorge, il n'y a pas de traitement pour traiter l'infection virale elle-même. Celle-ci disparaît au bout de quelques jours. Il arrive souvent qu'une toux persiste plusieurs semaines sans que le patient soit franchement malade. Il faut tout de même rechercher une surinfection bactérienne ou une bronchite chronique qui est en train de s'installer surtout si la personne fume.

Les bronchites aiguës bactériennes :

Si c'est une bronchite bactérienne, il existe des signes d'infection avec de la fièvre, des frissons, une fatigue et des signes d'atteinte bronchique dont la toux qui est souvent productive : les crachats sont plus ou moins purulents. Elle est généralement due à un pneumocoque. C'est parfois la surinfection d'une bronchite virale. Il faut la diagnostiquer et prescrire des antibiotiques sur plusieurs jours.

La bronchite chronique :

C'est une inflammation chronique des bronches ; elle est due le plus souvent au tabac. En fait, on parle plus exactement de bronchopneumopathie chronique obstructive, et non plus de bronchite chronique.

Fumez-vous ?

La première question qui est posée devant une personne qui a une bronchite qui traîne sera : « Fumez-vous ? » En effet, le tabac est responsable de bon nombre de bronchites et de bronchites chroniques ; elle entraîne une irritation chronique des bronches, une fragilité des muqueuses et des infections microbiennes fréquentes.

Contre la bronchiolite : la prévention !

L'épidémie de bronchiolite touche de nombreux nourissons en période hivernale. D'où l'appel qui est fait aux parents, pour qu'ils pensent 'prévention' ! Chaque hiver, près de 30% des enfants de moins de 2 ans sont atteints par cette infection respiratoire des plus petites bronches. Elle débute généralement par un simple rhume et une toux. Une gêne respiratoire s'installe, accompagnée d'un sifflement. Bébé éprouve des difficultés à boire, comme à manger. A ce stade, la consultation du médecin s'impose. Sans attendre. Dans la très grande majorité des cas, la bronchiolite évolue de manière favorable, spontanément ou plus souvent avec l'aide d'une kinésithérapie. Rarement, elle impose l'hospitalisation. Dans ce cas, l'objectif est de pouvoir surveiller la fonction respiratoire. « Et éventuellement, de mettre en œuvre des mesures de réanimation ». La bronchiolite est principalement due au virus respiratoire syncytial (VRS). Il se transmet par la salive, les éternuements, la toux et les mains. Ainsi, un rhume de l'enfant et de l'adulte peut être à l'origine d'une bronchiolite chez le nourrisson. L'hygiène tient donc une place prépondérante dans la prévention. Quelques gestes simples permettent, en effet, d'éviter la transmission du virus :

- Se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes avant de s'occuper d'un nourrisson ;
- Éviter au maximum de l'emmener dans les lieux publics où il risquerait d'être au contact de personnes enrhumées ;
- Au sein de la famille, ne jamais partager couverts et autres sucettes ;
- Ne pas embrasser un petit sur le visage si l'on est enrhumé ;
- Et le cas échéant (par exemple en cas de rhume), porter un masque chirurgical (en vente en pharmacie) dès que l'on doit s'occuper d'un petit enfant ;
- Aérer sa chambre chaque jour ;
- Enfin, et on ne le répètera jamais assez, pas de tabac dans l'environnement d'un enfant.

L'ALOPÉCIE POST-PARTUM

Une forme qui touche plusieurs femmes

Après l'accouchement, la jeune maman peut perdre ses cheveux. Pas de panique, cette forme d'alopecie post-partum est tout à fait classique et touche la moitié des femmes. Bien qu'elle soit réversible, il est préférable d'agir rapidement pour ne pas voir sa chevelure perdre de son volume.

PAR SORAYA HAKIM

Avec la maternité, la matière de vos cheveux change. Epais et brillants pendant la grossesse, ils peuvent parfois tomber abondamment pendant un mois (et parfois plus) après l'accouchement.

Comment se manifeste l'alopecie post-partum

Quelques semaines après l'accouchement, ou plus dans le cas où vous avez allaité, il est possible que vous perdiez brusquement vos cheveux. De plus en plus importante au début, la chute de cheveux diminue au bout d'un mois. Attention, elle risque de persister si elle n'est pas prise au sérieux. Dans les cas les plus sévères d'alopecie post-partum, 20 à 30 % de vos cheveux peuvent tomber. La zone la plus souvent touchée est le sommet du crâne en cas d'alopecie post-partum. Mais l'ensemble de la



chevelure est plus faible et devient terne. Les cheveux sont plus fins, difficiles à coiffer et tombent par poignée à chaque shampoing.

Les causes

Vigoureuse, plus épaisse et brillante pendant la grossesse, la chevelure perd de sa force après l'accouchement. C'est ce qu'on appelle une chute de cheveux réactionnelle. Plusieurs facteurs sont responsables de l'alopecie post-partum. La principale cause est un bouleversement hormonal. Lorsque vous êtes enceinte, les hormones œstrogènes augmentent massivement, stimulent l'ensemble de votre organisme et prolongent la vie des cheveux. Après votre accouchement, les concentrations en œstrogènes chutent, ce qui entraîne une chute massive et simultanée des cheveux qui auraient dû "naturellement" tomber. La

naissance marque le commencement d'une nouvelle vie, c'est une étape stressante pour la plupart des mamans. Ce stress et une fatigue excessive due au manque de sommeil et à la reprise du travail peuvent être également responsables de la dévitalisation des cheveux. Si vous êtes sujette aux carences en fer, il est préférable de consulter votre médecin généraliste ou votre dermatologue car le manque de fer risque d'aggraver l'alopecie.

Quels sont les traitements efficaces ?

Cette forme d'alopecie est loin d'être irréversible mais les cheveux peuvent mettre parfois jusqu'à 8 mois pour repousser et rester affaiblis sur le long terme. Il est donc important de les soigner pour éviter qu'ils ne perdent de leur densité et de leur volume. Le traitement le plus efficace pour

une repousse plus rapide est l'application d'une lotion spécifique qui agit directement sur la racine. Les cheveux ont besoin de plus de vitamines que d'habitude afin de renforcer la kératine et la solidité des cheveux.

Il est également nécessaire de stimuler la micro-circulation du cuir chevelu afin d'accélérer la repousse.

Choisissez un traitement local à bases de vitamines B5, B6 et B8 qui solidifient la fibre capillaire, d'olivier qui protège le bulbe et surtout de quinquina rouge, un extrait d'écorce qui accélère la prolifération des cellules.

On applique le produit raie par raie directement sur le cuir chevelu pendant trois mois pour voir vos cheveux se renforcer, tomber de moins en moins et repousser plus vite.

S. H.

REJET DU GREFFON

Le filtrage du sang nécessaire pour l'éviter



La directrice du service Immunologie du CHU Mustapha Pacha, le Pr Malika Benhalima, a appelé à la généralisation du filtrage du sang dans les centres de trans-

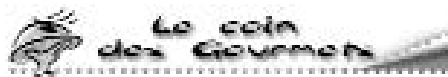
fusion sanguine (CTS), précisant que le sang non filtré augmente les risques de rejet du greffon en cas de transplantation. "Nous appelons les CTS à généraliser le filtrage

du sang destiné à la transfusion.

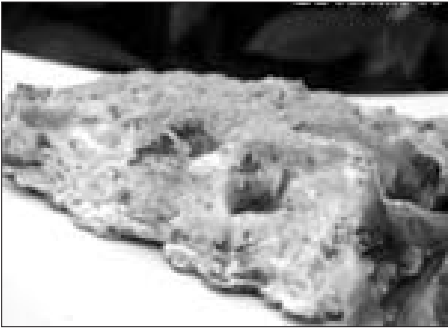
Le sang non filtré est à l'origine d'un bon nombre de rejet de greffons", a expliqué le Pr Benhalima à l'APS. C'est le cas, notamment, des insuffisants rénaux, anémiques pour la plupart, abondamment transfusés, qui se retrouvent, soit exclus de la transplantation, soit victimes d'un rejet du greffon, a indiqué la spécialiste. "Le sang non filtré contient les globules blancs du donneur, qui transmettent au receveur les anticorps anti HLA du donneur, et à chaque transfusion, le nombre d'anticorps augmente et augmente avec lui la marge de rejet du greffon", a détaillé le Pr Benhalima. Le service immunologie effectue les examens de compatibilité du donneur-receveur et décide de la faisabilité de la transplantation. 25% des demandes de

greffes sont rejetées à cause de cross match positif (qui indique la présence d'anticorps anti HLA du donneur), dont un bon nombre, selon la même spécialiste, peut avoir la transfusion de sang non filtré comme origine. "Pire que l'exclusion de la transplantation, un patient peut faire un rejet hyper aigu ou accéléré qui peut même lui coûter la vie", a-t-elle prévenu. Elle a souligné, en outre, la nécessité d'examens sanguins pré-transplantation "efficaces", devant être effectués avant l'achèvement d'une période de 21 jours après chaque transfusion, ce qui se fait rarement, a-t-elle noté. Le Pr Benhalima a également préconisé d'éviter les dons à risque, de l'enfant à la mère et du mari à sa femme, afin de réduire les risques de rejet des greffons.

APS



Tortilla aux herbes



Ingédients :
500 g de pommes de terre
9 œufs
3 c. à soupe d'huile d'olive
1 petit bouquet de persil
Thym frais
Sel, poivre

Préparation :
Peler, laver et couper en morceaux les pommes de terre. Les faire cuire 15 min dans l'eau. Les égoutter et les verser dans une grande poêle à revêtement anti-adhésif avec deux c. à soupe d'huile préalablement chauffées. Faire cuire à feu moyen en remuant souvent jusqu'à ce qu'elles soient devenues dorées. Laver le persil, le couper finement. Laver le thym et l'émietter. Battre les œufs en omelette, saler, poivrer, ajouter le persil et le thym et verser dans la poêle sur les pommes de terre. Mélanger pour enrober les pommes de terre puis faire cuire sans remuer jusqu'à ce que l'omelette soit prise. Lorsqu'elle se détache bien de la poêle, poser une grande assiette ronde sur la poêle et retourner l'omelette dessus. Ajouter un filet d'huile au fond de la poêle avant d'y faire glisser l'omelette pour la faire dorer 5 min sur l'autre face.

Biscuits aux chocolat et noix



Ingédients :
500 g de beurre
300 g de sucre en poudre
2 verres à thé d'huile
3 œufs
2 sachets de levure pâtisnière
La farine selon le mélange
1 c. à soupe d'huile
250 g de chocolat noir
250 g de moitié de noix

Préparation :
Travailler le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux. Ajouter l'huile, bien mélanger, ajouter les œufs et continuer à travailler énergiquement. Ajouter la levure puis la farine peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple. Etaler la pâte sur une épaisseur de 3mm, couper des cercles, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, faire lisser avec l'huile. Verser une cuillère à café de chocolat fondu sur chaque biscuit, les décorer avec les moitiés de noix.

MAQUILLAGE

Gommer artificiellement la fatigue

La fatigue creuse des ombres sur le visage. Les cernes se marquent, mais également des ailes du nez à la bouche, le menton, etc. Pour gommer artificiellement cette fatigue, voici quelques conseils...

Le fond de teint :
Evitez le fond de teint (souvent trop clair ou trop foncé pour ces jours-là), mais utilisez l'anticerne. Appliquez-le partout où vous décelez une ombre et estompez du bout du doigt, en tapotant et non en frottant. Puis, balayez les zones masquées avec un pinceau légèrement chargé de poudre translucide. Si vous voulez tout de même utiliser du fond de teint, choisissez-le très fluide et ajoutez-y quelques gouttes de base rose et abricot et appliquez-le à l'éponge, avec parcimonie. Appliquez le blush assez haut sur la pommette (effet remontant).

Pour le regard :
Tracez un petit trait blanc dans le coin externe de l'œil. Bannissez le khôl et l'eye-liner en cas de grosse fatigue ; cela accentuerait votre fatigue. De toute façon, en cas de grosse fatigue, mieux vaut ne pas trop se maquiller car le make-up risquerait de "tourner". Préférez une crème teintée au fond de

teint et utilisez un rouge à lèvres discret. Et soignez tout particulièrement votre chevelure. Des cheveux propres et brillants donneront un "coup de fraîcheur" à votre visage.

L'anticerne :
Il sert à camoufler les cernes (d'où son nom !) qui auréolent fâcheusement les yeux. On l'utilise également pour camoufler certaines petites imperfections de la peau, boutons, cicatrice, etc. Il faut choisir un ton plus clair que son fond de teint. L'anticerne se trouve en stick, crème et crayon. Une petite touche sur les paupières rendra le travail du maquillage plus aisé en unifiant la teinte de la paupière.

Les cernes :
Leur raison d'être est mystérieuse (mauvais drainage, fatigue accumulée, tabac, etc.), mais le résultat est là : ils vous donnent un air de chien battu. Dissimuler les cernes, c'est parfait, mais tenter de les atténuer, c'est encore mieux !



Astuces :
Faites tremper un peu de mie de pain dans du lait. Râpez une pomme de terre non pelée, mélangez la pomme de terre avec la mie de pain gorgée de lait et appliquez en cataplasme sur les cernes. Gardez en place 15 minutes.

Lorsque vous préparerez du thé noir, conservez les sachets et placez-les au réfrigérateur. Lorsqu'ils seront bien froids, appliquez-les sur les cernes et laissez en place 10 minutes. Les sachets de camomille, de tilleul ou de romarin auraient les mêmes propriétés.

HYGIÈNE MAISON
Où placer son animal ?

nous devons nous poser. Peut-être est-il préférable de limiter l'espace d'un chien aux zones carrelées ou parquetées ?

Un endroit où le nourrir :
La seconde astuce, c'est de choisir un endroit où le nourrir, qui soit près d'un évier, si possible dans une surface de carrelage. Vous laverez ainsi les ustensiles qui ont été en contact avec sa pâtée plus facilement et vous vous débarrasserez des taches sans trop d'effort. Il est également très utile de placer un plateau sous chaque bol d'eau et de nourriture pour

protéger le sol des éclaboussures.
Pour enlever les poils perdus :
La meilleure technique est d'enrouler autour de ses doigts un morceau de scotch épais avec le côté collant à l'extérieur. Pressez contre les vêtements, rideaux et fauteuils pour un résultat efficace sans trop user d'huile de coude ! Enfin, essayez de passer le plus de temps possible avec votre animal de compagnie dehors. C'est lorsqu'ils s'ennuient qu'ils commencent à griffer et mâchouiller vos meubles et canapés !



Propreté et animaux de compagnie
Garder une maison propre lorsqu'on la partage avec un chien ou un chat ne nécessite pas autant de travail qu'on le

pense.
Quelle partie de la maison souhaitons-nous partager avec notre animal de compagnie ?
C'est la première question que

A S T U C E S

Dévisser une ampoule cassée :



Lorsqu'une ampoule est cassée mais encore vissée, vous pourrez la dévisser sans vous blesser en y plantant un morceau de pomme de terre et faire tourner ce qui reste de l'ampoule.

Comblant un trou de vis élargi :



Insérez dans le trou des bâtons en bois pour les brochettes. En remplissant le trou de ces morceaux de bois, il deviendra possible de visser de nouveau à l'endroit désiré.

Clef rouillée :



Faites-la tremper, pendant une heure, dans un mélange composé de 3 parties d'huile pour une partie de pétrole. Essuyez-la bien, avec un chiffon sec.

Mur taché de moisissures :



Nettoyer le mois de votre mur en le frottant avec un chiffon imbibé d'un mélange d'eau, de détergent et d'eau de Javel (1 bouchon de chacun des produits pour 1 litre d'eau).

Mots Fléchés N°413

8. Fruits des conifères.
Conservateur
9. Paroles échangées à l'écart.
Posture de yoga
10. Immaculé. Ville des
Philippines
11. Traboule. Réseau de télé du
Québec
12. Académicien. Dieu égyptien
vénéralisé sous la forme du
disque solaire

prépare- rai mon examen		elle fend la vague moyen de transport		petit étang		canal de salin		beau perro- quet		débrou- sailler primor- diaux		étouffes fines	
crampes				réviser		logique						qualité du caou- tchouc	
pèserai la caisse								suffisam- ment					
courrez la façade								parc ani- malier		crotté			
										n'avoue pas			
châtié						seras au- dessus							
étoile de mer						arrosera							
								enduits d'huile siège militaire					support de quartier
mot de liaison								décapité					
rapide				anneau marin plus bas que sol				il vaut de l'or					
						fit des vers coeur de bâtard				partie de l'oeil			
										pénurie			
cri de muletier				bonne copine				vieux bison tendan- ces				c'est le césium	
				écrasées								aérienne	
				ardent									
				habitant du large				associé					
								trou pour la poutre					
vaste salle		piquet				gaine							sables mou- vants
		polites- ses				léguume de soupe							
										fait d'hiver pièce de 5 francs			
pas très dodue						outil de canotier arrêts de travail							
placée à côté												ronde et aplatis	
								espèces récentes compri- mera					
travaille la terre						levant				neige durcie satis- faites			
encore !						écolier							
				asticot				mesure agraire				face de dé	
				crochet mural				partie d'écluse				lieu de combat	
coupe en deux		manteau								petit alu- minium déesse de fellah			finassa
		plane											
								prétendre					
								élément de cerle					
de bon matin						pas très clair alias Gaïa						désinen- ce verbale	
expulser													
								épouses de sou- verain					
purqatif						mettra en ordre							

Mots-Maxi **N°413**

*Créez le maximum de mots à partir
des dix lettres proposées.*

LETTRES PROPOSÉES :

A N I T O B V S O P

SOLUTIONS

MOTS-MAXI

• A • R • D • • D • • • A • R • A
• I • R • E • V • E • R • E • N • C • I • R • U • X
• P • T • L • E • T • S • B • E • T • E • E • C • R • I • A
• V • I • C • E • U • T • I • N • O • F • I • N • E • L
• T • E • R • I • R • A • S • A • L • E • T • P • R • E
• G • L • A • I • N • I • T • E • A • B • E • S • E
• P • A • C • B • A • U • S • B • U • S
• B • A • S • T • I • O • N • S
• U • S • O • N

3	6	4	7	5	9	1	2	8
7	9	8	2	1	6	4	5	3
1	2	5	3	4	8	6	9	7
9	4	7	8	6	2	3	1	5
2	5	1	4	9	3	8	7	6
6	8	3	1	7	5	9	4	2
4	1	6	5	8	7	2	3	9
5	3	9	6	2	4	7	8	1
8	7	2	9	3	1	5	6	4

OVATION
PANTOIS
BASTION
PONTOIS
POSITON
OPTION
OVIBOS
PATOIS
PAVOIS
APTOIS

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : le badra II
10h05 : ibtikarate
10h30 : moughamarate chi chi
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français
12h20 : louiza fernanda
13h35 : beyt djedi II
14h25 : rahalat bahria
15h00 : rawai'e el cirque el roussi
16h30 : qaher el bihar
17h00 : el djaouale
17h30 : moutaât el maida
18h00 : journal en amazigh
18h20 : el badra II
19h00 : journal en français
19h30 : canal azur "féminin pluriel"
20h00 : journal en arabe
20h45 : nass m'lah city II
21h00 : trésors d'algérie
22h00 : expression livre
23h00 : la femme kabyle



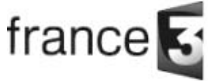
06:15 Alien bazar
06:30 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
08:55 Météo
09:00 Tfou
10:15 Inspecteur Gadget 2
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos
13:52 Météo
13:55 Jurassic Park III
15:30 Le secret du monde
17:20 Eragon
19:10 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Moments de bonheur
20:42 Météo
20:45 Il était une fois
22:45 Près de chez vous
00:15 Qui veut épouser mon fils ? : Les meilleurs moments
02:00 Koh-Lanta
03:50 Koh-Lanta
04:25 Histoires naturelles



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 Foudre : Le revenant
10:25 Foudre : L'aveu
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Expression directe
13:55 Toute une histoire
15:20 Retour vers le futur 2
17:15 Coup d'éclat
18:50 Paris sportifs
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Les étoiles du sport
19:55 Météo
20:00 Journal
20:28 Soyons prévoyants
20:30 Météo
20:35 Alvin et les Chipmunks
22:00 Ma maison de A à Z
22:05 Les frères Grimm
00:00 Dans quelle éta-gère
00:05 Journal de la nuit
00:15 Météo

00:19 Ciné-club
00:20 L'enfant sauvage
01:40 Toute une histoire
02:55 Envoyé spécial
03:35 24 heures d'info
03:45 Météo
03:50 Brigade des mers



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
«Vive les mariés»
08:30 Ludo vacances
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Ski alpin
14:05 En course sur France 3
14:10 Keno
14:15 Côté cuisine
14:50 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:15 Nous nous sommes tant aimés : Gérard Oury
16:45 Gaston, de Franquin
16:55 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:45 19/20
18:48 Edition locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Le progrès en questions
20:10 Plus belle la vie
20:35 Noël sous les étoiles
22:35 Une histoire épique
22:40 Soir 3
23:10 Des stars dans notre assiette
01:05 Tout le sport
01:10 Chabada

02:30 Perry Mason
04:05 Soir 3
04:30 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:25 Météo
06:30 Tintin et le lac aux requins
07:45 Météo
07:50 Disney Kid Club
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 High School Musical
11:45 Le grand bêtisier de Noël
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:45 Météo
13:50 Un mariage pour Noël
15:35 La fille du père Noël
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 Le grand bêtisier de Noël
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S.
21:30 N.C.I.S.
22:20 N.C.I.S.
23:10 N.C.I.S.
00:45 Les 4400 : Le retour
01:30 Les 4400 : Incontrôlable
02:15 Les 4400 : Surhumain



19:00 Arte Journal
19:30 Danube, fleuve d'Europe
19:55 Pacifique Sud
20:39 Thema : Le torchon brûle
20:40 Madame porte la culotte
22:20 Tant qu'il y aura de la poussière
23:15 Vénus et Apollon
23:45 Vénus et Apollon
00:15 Vénus et Apollon
01:35 Cut up : Papa-maman
02:20 Giordano hebdo



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco
09:25 Les dessous de table
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Le comte de Monte Cristo
15:20 Le comte de Monte Cristo
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Les héros
22:15 L'animal
00:00 Morandini !
01:00 24h people



06:40 Téléachat
09:45 Disney Break
09:46 Le journal de Jaimie
11:15 Jonas : Souvenirs d'enfance
11:40 Hannah Montana
12:15 Friends : Celui qui pas-sait Noël à Tulsa
12:40 Friends
13:05 Friends
13:35 La bête
15:10 La bête
16:50 Friends
17:20 Friends
18:00 Merlin : L'épidémie
19:00 Merlin
20:00 Tellement people
20:35 King Rising
22:40 Stargate Atlantis
23:30 Stargate Atlantis
00:20 Stargate Atlantis
01:10 Stargate Atlantis
02:00 Kilomètre 12
02:20 Poker
03:15 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



22h45

Près de chez vous

Présentateur : Julien Arnaud.
Au sommaire : «Couples : Faut-il vivre séparés pour vivre heureux ?». Anne, 33 ans, veut se rapprocher de son compagnon. Elle vit à Prades (Pyrénées-Orientales), lui à Paris mais... elle n'est pas tout à fait sûre de vouloir habiter avec lui ! En Alsace, Dominique et Jean-Philippe, quadragénaires tous les deux, ont un fils, Jules. Pourtant, ils n'ont jamais vécu ensemble. - «Solidarité : Quelles limites ?». En Bretagne, Marie-Anne, 38 ans, est assistante maternelle. Un jour, elle emmène sa fille chez une amie et découvre une maison dans un état de délabrement avancé. Un choc. Elle crée une «armée «de bénévoles».



20h45

N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Sous couverture

Réalisateur: Aaron Lipstadt. Avec: Mark Harmon (Leroy Jethro Gibbs), Michael Weatherly (Agent Tony DiNozzo), Pauley Perrette (Abby Sciuto), Sean Murray (Agent Timothy McGee), Cote De Pablo (Agent Ziva David). Tony et Ziva agissent sous couverture en se faisant passer pour un couple de tueurs à gage, qui devaient se rendre au Gala des Marines en présence des plus hauts chefs militaires et directeurs d'agences. Les deux agents doivent identifier le commanditaire et la cible du couple, mais ils ne sont pas les seuls sur cette affaire...



22h05

Les frères Grimm

Réalisateur: Terry Gilliam. Avec:Matt Damon (Wilhelm Grimm), Heath Ledger (Jacob Grimm), Jonathan Pryce (Le général Delatombe), Lena Headey (Angelilka), Peter Stormare (Cavaldi). A l'aube du XIXe siècle, les frères Grimm étaient connus dans toutes les campagnes pour être les seuls capables de vaincre les esprits maléfiques et les créatures en tous genres qui épou-vantaient les villages. Lorsque les autorités les obligent à se rendre à Marbaden, l'enjeu est tout autre. Le hameau vit dans la terreur absolue depuis que ses petites filles sont enlevées les unes après les autres. Cette fois, les frères Grimm n'ont pas affaire à une illusion.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Rockers à vos marques !

Constantine s'est mise à l'heure du rock à la faveur des Journées nationales vouées à ce genre qui se tiennent au palais de la culture Malek-Haddad.

Organisée par les associations locales "Maraya Culture" et "El Mazhar", la manifestation a attiré, dès son entame en début d'après-midi, de nombreux jeunes adeptes de ce genre cher à l'Américain Chuck Berry qui se sont déhanchés tout

leur soûl sur les rythmes endiablés des groupes de Constantine "Smoke" et "Géranium" et de Batna "Fingerprints".

Neuf groupes de Constantine, de Batna, d'Alger, de Annaba et de Tizi-Ouzou se produiront au plus grand bonheur des mordus de ce genre musical.

Soutenue par la Direction de la culture, cette manifestation, baptisée "Rock'Em Cirta", se terminera aujourd'hui.

"Garagouz" remporte le prix spécial du jury du Festival international de Dubaï

Le film "Garagouz" d'Abdenour Zahzah a obtenu le prix spécial du jury du 7e Festival international du film de Dubaï (Emirats arabes unis) qui a pris fin dimanche, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs.

"Garagouz", première fiction de Zahzah, est un court-métrage de 24 minutes qui raconte l'histoire d'un père marionnettiste et de son fils apprenti, lesquels sillonnent les villages algériens pour y apporter un peu de joie et de rêve.

Le film qui a été produit en septembre 2010 par l'agence de production Laith, compte déjà trois distinctions décrochées dans divers festivals.

Il a été financé par le Fonds d'aide aux techniques et à l'industrie cinématogra-



phiques (FDATIC), relevant du ministère de la Culture, avec le concours du Centre culturel italien à Alger.

Zahzah a déjà à son actif une dizaine de films-documentaires sur différents thèmes.

42 Maghrébins en situation irrégulière en Italie expulsés

En une semaine, c'est pas moins de 42 Maghrébins qui ont été reconduits dans leur pays d'origine. Ces migrants d'origine tunisienne, algérienne et marocaine sont entrés illégalement en Italie. Comble de l'ironie cette expulsion a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale des migrants avec un beau discours du chef de l'Etat italien Giorgio Napolitano qui a reconnu la contribution des populations immigrées à l'économie italienne. Une semaine

auparavant ce sont 55 ressortissants maghrébins qui ont été frappés de la même mesure, qui est encouragée par la droite populiste représentée au gouvernement italien. C'est dire que les services de lutte contre le trafic des migrants ne chôment pas. Récemment un réseau de trafic de migrants, drogue et organisation de faux mariage a été démantelé, le groupe activait dans les provinces de Rimini, Ferrare et Ravenne.

La neige perturbe le ciel européen

La neige et les températures glaciales continuaient de perturber les transports aériens en Grande-Bretagne et dans beaucoup de pays européens, après un week-end particulièrement difficile alors que les fêtes de fin d'année approchent. L'aéroport londonien d'Heathrow, le plus fréquenté d'Europe, a estimé lundi qu'il n'y aurait qu'un nombre restreint de vols décolleraient et atterriraient dans la journée. Des centaines de passagers ont passé la nuit dans les terminaux de l'aéroport. La compagnie aérienne British Airways a annoncé que tous les vols courts depuis Heathrow seraient annulés lundi. Le trafic des Eurostar entre la France, la Belgique et la

Grande-Bretagne était également fortement perturbé, l'entreprise ayant demandé aux passagers de reporter leur voyage dans la mesure du possible. Les températures ont continué à baisser en Grande-Bretagne, battant des records de froid dans la nuit de dimanche à lundi, dans le nord de l'Irlande. Les prévisionnistes météo ont annoncé de nouveaux déluges de neige dans tout le pays, évoquant un des pires hivers qu'ait connu le pays. En Allemagne, plus de 300 vols ont été annulés. L'aéroport d'Orly a annulé était fermé pour la journée et Roissy n'a assuré que 30% de son trafic.

Julian Assange un «terroriste high tech»?

Julien Assange qui est en liberté sous conditions en Grande-Bretagne risque d'être extradé vers les Etats-Unis. Le ministère de la Justice américain explore les voies légales pour le poursuivre. Joe Biden qui s'exprimait sur la chaîne NBC a déclaré : «S'il a comploté avec un militaire des Etats-Unis pour mettre la main sur ces documents secrets c'est fondamentalement différent d'un journaliste à qui on les remettrait», a jugé le vice-président. L'Administration américaine cherche à accabler le fondateur de Wikileaks qui a chamboulé quelque peu la marge de manœuvres de la diplomatie internationale. Pour Joe Biden, «Cet homme a fait des choses qui ont nui, mis en péril la vie et le métier de certaines personnes dans le monde. Il a rendu plus compliquée la



conduite de nos affaires avec nos alliés et nos amis». Aussi si les Etats-Unis peuvent l'accuser de complot cela permettrait notamment à l'administration américaine de rendre M. Assange responsable d'atteinte à la sécurité nationale, tout en justifiant que les médias traditionnels restent couverts par la liberté d'expression protégée par la Constitution.

Brevet d'invention pour la technique de construction des pyramides

Génial, un médecin à Constantine vient de percer le secret de la technique de construction des pyramides. Cette découverte qu'elle a clamé deux ans durant, on la doit à Assia Bennouar-Abdedaim. Enfin reconnue, elle vient d'obtenir le brevet d'invention délivré par l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) ainsi que la reconnaissance par la World Invention Property Organization (WIPO).

La validation par ces deux organismes de cette découverte qui a été jusqu'à présent accueillie avec beaucoup de scepticisme,

"marque une étape déterminante pour la reconnaissance de la technique" mise à jour, a indiqué dimanche son auteur qui, a affirmé avoir été invitée par l'INAPI à se présenter pour retirer son brevet enregistré sous le numéro 5955.

Cette reconnaissance de l'INAPI, venue après que le projet eut été soumis aux instances internationales concernées, comme le veut la législation en vigueur, a été obtenue après que le docteur Assia Bennouar-Abdedaim ait pu répondre à toutes les questions restées en suspens jusque là, malgré les multitudes de recherche entreprises dans ce sens par des chercheurs internationaux et pas des moindres.

Le docteur Bennouar-Abdedaim affirme avoir répondu à la question de savoir comment les constructeurs des pyramides avaient pu tracer des carrés parfaits sur le sol sans astrolabe et sans mètre ruban. Elle a également répondu au "mystère" de l'orientation parfaite vers le nord de la pyramide de Keops dont l'alignement est plus précis que le Greenwich building en Grande-Bretagne, à la façon dont on a pu monter les pierres à une si grande hauteur, au secret des couloirs descendants dont sont pourvues toutes les pyramides et d'autres questions demeurées jusque là sans réponse.

La technique mise en lumière par le docteur Assia Bennouar-Abdedaim permet, a-t-elle expliqué, de construire non seulement des pyramides avec des bases carrées mais aussi avec des bases ayant toutes sortes de formes. Actuellement le vœu le plus cher de l'inventrice est de faire adopter sa technique par l'Etat algérien afin que son pays puisse avoir la primauté du fruit de cette découverte qui a valu à son auteur plus de vingt ans de travail et de recherches.

Assia Bennouar-Abdedaim, convaincue de la valeur de sa découverte espère la concrétiser dans la construction d'une mosquée pyramidale qui défierait le temps comme les pyramides des Pharaons, a-t-elle confié à l'APS.

APS



« La technique mise en lumière par le docteur Assia Bennouar-Abdedaim permet, a-t-elle expliqué, de construire non seulement des pyramides avec des bases carrées, mais aussi avec des bases ayant toutes sortes de formes. »

INSOLITE

Après 6 mois de mariage, elle a découvert que son mari... était une femme!

En Inde, Minati Khatua a découvert après six mois de mariage que son mari n'était en réalité pas vraiment ce qu'elle croyait...

ARourkela, en Inde, Minati Khatuaest, âgée de 27 ans, est restée mariée six mois à Sitakant Routray, qu'elle pensait être un homme. Elle a fini par découvrir que son mari était en réalité... une femme. Le mariage avait été célébré le 14 septembre 2009, mais la famille de Minati Khatuaest a commencé à avoir des soupçons en voyant le comportement de celui-ci.

Durant ces quelques mois de mariage, Minati Khatuaest n'a eu aucune relation sexuelle avec celui qu'elle croyait être son mari. En effet, l'homme avait réussi à échapper à ses devoirs conjugaux en prétextant avoir fait un vœu religieux qui prohibait tout rapport. Ce sont ces détails non négligeables qui inquiétaient la famille de Minati Khatuaest.

Mise en garde par ses proches, elle a alors essayé de trouver des indices sur son mari. "Depuis, je m'efforçais de trouver et de confirmer son sexe, mais j'ai échoué à



plusieurs reprises. Cependant, un jour, j'ai réussi à ouvrir de force la porte des toilettes pendant qu'il prenait un bain. Mes pires craintes se sont réalisées. Il était une femme", explique t-elle au Telegraph.

Lorsqu'il a été découvert, il a choisi de prendre la fuite. Depuis, malgré les menaces de la famille de Sitakant Routray, la victime a décidé de porter plainte. Une enquête est actuellement en cours pour découvrir les motivations de cette tromperie.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h54	Fadjr : 6h12	Fadjr : 6h25
Dohr : 12h24	Dohr : 12h43	Dohr : 13h00
Asr : 14h54	Asr : 15h15	Asr : 15h37
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h56
Icha : 18h42	Icha : 19h01	Icha : 19h22

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42

05.50.18.37.57

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Un réseau africain est né

Un réseau de solidarité avec le peuple sahraoui a été créé en vue d'assurer la coordination des efforts au niveau africain pour le parachèvement du processus de décolonisation en Afrique.

PAR INES AMROUDE

Selon l'agence d'informations sahraouie (SPS), rapporte l'APS, le réseau a été créé en marge du 17e festival de la jeunesse organisé à Pretoria (Afrique du Sud), en présence des délégations d'Algérie, de Zambie, du Kenya et du Nigeria. Les membres fondateurs ont indiqué dans la déclaration finale de la réunion organisée par l'Association sud-africaine de solidarité et d'amitié avec le peuple sahraoui, que ce réseau aura à "coordonner les actions nécessaires au niveau de l'Afrique pour le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental par l'application du principe de l'autodétermination pour permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement sur son avenir, conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations Unies". Les participants ont par ailleurs proposé la tenue d'une conférence d'experts et d'universitaires les 24 et 25 février prochain en Algérie pour discuter des "aspects juridiques du conflit du Sahara occidental et de la possibilité de porter plainte contre les crimes contre l'humanité commis



Manifestation de soutien au peuple sahraoui à Alger

par le régime marocain à l'encontre du peuple sahraoui". La déclaration finale invite en outre la Communauté internationale et le Conseil de sécurité à s'impliquer davantage "pour parvenir à un règlement juste et mutuellement acceptable du conflit", appelant le Maroc à "permettre le libre accès de la presse, des observateurs et des organisations internationales aux territoires sahraouis occupés". Lors de cette rencontre, la directrice du Département Afrique du Nord au Ministère des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Balen Maguina, a réitéré le soutien de son pays au peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance,

mettant l'accent sur la nécessité de résoudre la question sahraouie en permettant au peuple sahraoui d'"exercer librement son droit à l'autodétermination". Ainsi, la solidarité autour de la cause sahraouie ne cesse de s'accroître à travers le monde. Avant cette manifestation de Pretoria, une action de solidarité avait été enregistrée celle-ci en France. En effet, une liste de 4.300 signataires de la pétition "Halte à la répression sanglante au Sahara occidental" a été remise samedi au ministère français des Affaires étrangères. Une délégation, composée de présidents d'associations de soutien au peuple sahraoui, a été reçue par M. Cyrille Rogeau, responsable de la sous-direction Afrique du Nord au ministère français des Affaires étrangères, qui a exprimé son "intérêt" pour le dossier remis, comprenant outre cette liste, les rapports des observateurs aux procès de militants sahraouis détenus, les communiqués d'associations internationales des droits de l'homme (Amnesty International, Human Rights Watch) ainsi que le témoignage "bouleversant" de Claude Mangin qui n'a pu voir son mari Ennaâma Asfari que cinq minutes au parloir de la prison de Salé, ont précisé à l'APS les membres des associations. Celles-ci ont exprimé leur "étonnement" que le Conseil de sécurité de l'Onu "n'eut pas jugé utile d'envoyer une mission d'enquête internationale indépendante malgré la gravité des événements".

I. A.

Djezzy, sponsor de la première Caravan'Tour au service de la cause environnementale

Fidèle à sa vocation d'entreprise citoyenne, Djezzy, leader de la téléphonie mobile, sponsorise Le Caravan'Tour 2010 qui met la culture au service de l'écologie. Cette caravane culturelle, la première du genre en Algérie, traversera à partir du 26 de ce mois et jusqu'au 31 toute la région de la Saoura. S'inscrivant en droite ligne de l'action gouvernementale, ce festival mobile vise à sensibiliser les populations sur les dangers de la désertification ainsi que sur les questions d'ordre environnemental tout en procédant à des opérations de reboisement. C'est ainsi que la caravane fera des haltes de sensibilisation à Kenadsa (26 décembre), Kerzaz (28 décembre), Beni Abbès (29 décembre), Taghit (31 décembre) Des conférenciers réputés dans le domaine de l'écologie prendront part à cette caravane qui sera animée par des groupes et des artistes de renom notamment El Ferda, Hasna El Becheria, Choghli et, cerise sur le gâteau, Amazigh Kateb qui clôturera le festival en beauté le 31 décembre dans l'envoutante Taghit. L'autre objectif de cette Caravan'Tour est d'être un



lieu de débat et de rencontres pour un tourisme responsable et équitable pour un développement durable. Tamer El Mahdi, Directeur Général de Djezzy, précise : « Comme Djezzy a la certification environnement ISO 14001, ainsi que la certification ISO 9001 pour la qualité, il était naturel que nous nous associons à cette caravane qui va servir la cause environnementale en Algérie. » Rappelons que Djezzy a toujours rempli son rôle d'entreprise citoyenne en supportant aussi bien des œuvres caritatives et sociales, qu'universitaires et sportives.

Léger incendie à la raffinerie d'Arzew

Un léger incendie s'est déclaré dimanche en début d'après-midi à la raffinerie d'Arzew à la suite d'une fuite d'hydrocarbures, a indiqué le groupe pétrolier Sonatrach. Sonatrach a précisé dans un communiqué que cet incendie s'est "déclaré dimanche à 14h35 (à la raffinerie d'Arzew) à la suite d'une fuite d'hydrocarbures lors d'une opération de préparation de la maintenance d'une vanne de régulation". "L'incendie a été maîtrisé à 14h55 par les opérateurs et les agents d'intervention de la raffinerie", ajoute le communiqué. Cet incident a provoqué la brûlure au 2e degré au niveau des membres inférieurs d'un agent, qui a été hospitalisé, alors que trois autres agents ont subi des brûlures sans gravité, poursuit Sonatrach. "L'incendie est sans aucune incidence apparente sur les installations de production. Néanmoins, une inspection approfondie est en cours par les services techniques", souligne encore le communiqué.

LIGUE DES CHAMPIONS

(TOUR PRÉLIMINAIRE)

MC Alger-Real Bangui, l'ES Sétif exempt

Le MC Alger affrontera l'équipe centrafricaine du Real Bangui au tour préliminaire de la Ligue des champions, alors que l'ES Sétif est exempt de ce tour, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire. Le champion d'Algérie sortant se déplacera à Bangui pour disputer le match aller prévu entre le 28 au 30 janvier 2011, tandis que la re contre retour aura lieu à Alger entre le 11 et le 13 février 2011. En cas de qualification aux 1/16e de finale, le MC Alger sera opposé à l'équipe Zimbabwéenne de Dynamos, exempt du tour préliminaire. Les partenaire de Reda Babouche joueront le match aller à Hararé entre 18 et le 20 mars 2011, avant d'accueillir leur adversaire à Alger lors de la période du 1 au 3 avril. En cas de qualification pour les 1/8e de finale, le MC Alger croisera le fer contre El Merrikh (Soudan) ou le vainqueur de la double confrontation entre Gruppo desportivo inter club (Angola) et Township Rollers FC (Botswana). Le match aller est prévu à l'extérieur entre le 22 et le 22 avril, alors que la rencontre retour se déroulera à Alger entre le 6 et le 8 mai 2011. Quant à l'ES Sétif, second représentant algérien engagé dans la 15e édition de la Ligue des champions, exempt du tour préliminaire, elle jouera en 1/16e de finale contre le vainqueur de la double confrontation entre Fello Star de Labe (Guinée) et AS Faso Yennega (Burkina Faso). Les Setifiens joueront le match aller à Sétif et le retour en déplacement. En 1/8e de finale, l'ES Sétif en cas de qualification, affrontera le vainqueur des deux confrontations: Zanzibar Océan (Zanzibar)-ASV Club (RDC), et Vital FC Burundi-Coton Sport Garoua (Cameroun). Les partenaires de Belkaid joueront l'aller à domicile et le retour en déplacement. APS

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com